

REPUBLIQUE DU SENEGAL



**REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE BIRKELANE
ARRONDISSEMENT DE MABO**

COMMUNE DE SÉGRÉ GATTA

**PLAN DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAL DE SÉGRÉ GATTA
(2015-2020)**

Elaboré avec l'appui financier du PRODEL/GIZ et l'appui technique du Cabinet CIFADEL

Mai 2015

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

II. METHODOLOGIE

- A. PRINCIPES
- B. DEMARCHE GLOBALE.
- C. CALENDRIER

III. PROFIL SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE

IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE

- A. HISTORIQUE
- B. MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL
 - 1. LOCALISATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE
 - 3. UNE PLUVIOMETRIE EN EVOLUTION POSITIVE CES DERNIERES ANNEES.
 - 4. DES EAUX DE SURFACE PRESQUE INEXISTANTES.
 - 5. UNE VEGETATION DOMINEE PAR LES EPINEUX.
- C. MILIEU HUMAIN
 - 1. UNE POPULATION TRES JEUNE ET EN CROISSANCE RAPIDE.
 - 2. UNE OCCUPATION SPATIALE TRES PEU DENSE.
- D. ZONAGE DE LA COMMUNE

V. LE DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

- A. LE DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CONSEIL MUNICIPAL
 - 1. UN CONSEIL MARQUE UNE FAIBLE REPRESENTATIVITE DES JEUNES ET DES FEMMES
 - 2. UN TISSU ORGANISATIONNEL DOMINE PAR LES GIE
 - 3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES.
- B. LE DIAGNOSTIC DES SECTEURS
 - 2. SECTEUR DE L'ELEVAGE
 - 3. SECTEUR DE LA SANTE
 - 4. SECTEUR DE L'EDUCATION
 - 5. SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE
 - 6. SITUATION DE LA FEMME

VI. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET AXES DE DEVELOPPEMENT

- A. LA VISION DE DEVELOPPEMENT
- B. AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT
- C. COÛT DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT

VII. LE PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT

VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

- A. ASPECTS INSTITUTIONNELS
- B. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
- C. SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

SIGLES ET ACRONYMES

ARD	Agence Régionale de Développement
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
ARSEG	Association des Ressortissants de Ségré Gatta
ASC	Association Sportive et Culturelle / Agent de Santé Communautaire
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
ASUFOR	Association des Usagers des Forages Ruraux
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CGE	Comité de Gestion de l'Ecole
CL	Collectivité Locale
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CPE	Commission de Planification Elargie
GIE	Groupement d'intérêt Economique
GPF	Groupement de promotion Féminine
ICP	Infirmier Chef de Poste
OCB	Organisation Communautaire de Base
OP	Organisation de Producteurs
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDC	Plan de Développement Communal
PDLBG	Programme de Développement Local et de Bonne Gouvernance
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PNDL	Programme National de Développement Local
PRDI	Plan Régional de Développement intégré
PRN	Programme de Renforcement de la Nutrition
PRODDEL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PSE	Plan Sénégal Emergent
SEM	Secrétaire Municipal
UCGE	Union des Comités de Gestion des Ecoles
WV	World Vision

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal s'est engagé très tôt dans une politique volontariste de décentralisation et de responsabilisation des Collectivités locales pour la prise en charge des préoccupations et attentes des populations à la base. Cette volonté s'est renforcée dans le cadre de l'Acte 3 qui renforce la personnalité juridique des CL et la promotion d'une gestion de proximité.

La responsabilisation des Collectivités locales est cependant fondamentalement liée à leur capacité à définir et à planifier des politiques de développement susceptibles de répondre de manière pragmatique aux préoccupations des populations.

La planification locale se veut un moyen pour les acteurs locaux unis par une solidarité basée sur le partage d'un même territoire de formuler et de mettre en œuvre un projet de développement qui les engage. Elle se veut également un instrument de correction des disparités dans l'occupation de l'espace pour une meilleure prise en compte des échelles temporelles et spatiales dans le but de réaliser un développement économique et social homogène, équilibré et harmonieusement réparti.

L'élaboration du Plan de Développement Communal de Ségré Gatta s'inscrit fondamentalement dans cette option d'une vision partagée du processus de développement prise en charge de manière concertée et dans le cadre de la synergie.

La Commune de Ségré Gatta, dans le département de Birkelane, avec l'appui du PRODEL s'est engagé dans l'élaboration de son PDC pour la période 2015-2020

II. METHODOLOGIE

A. PRINCIPES

L'approche participative a été le socle du processus d'élaboration du PDC. Elle s'est manifestée à travers la prise en compte d'un certain nombre de principes dont principalement :

- La responsabilisation de la commune en tant Maitre d'ouvrage pour entièrement piloter le processus de diagnostic.
- La prise en charge sur le plan opérationnel de tout le processus par la commission Elargie de planification (CPE) en tant que cadre unifié de concertation.
- Le renforcement des capacités en matière de planification avec l'implication des animateurs locaux dans toutes les phases du processus.
- La prise en compte du genre à travers l'utilisation d'outils adaptés et une attention particulière accordée à cette question dans tout le processus.
- La prise en compte d'un zonage défini de manière concertée sur la base de critères physiques, économiques et d'accès aux services de base et d'infrastructures.
- L'implication des services techniques à l'échelle locale, départementale et régionale surtout dans la validation des différents produits issus des enquêtes.

B. DEMARCHE GLOBALE

La démarche d'élaboration du présent rapport diagnostic peut être décomposée en trois phases :

1. Le Lancement

Cette phase a porté sur plusieurs activités :

- **L'Atelier de lancement** qui a regroupé les élus, les responsables des OCB, les partenaires, les services techniques a permis d'échanger sur l'approche, la démarche d'élaboration du PDC, de procéder au zonage de la commune et de définir les critères de recrutement des relais pour la collecte des données dans les villages.
- **Le Recrutement des relais ; 02** relais par zone (un garçon et une fille) ont été recrutés suivant les critères définis lors l'atelier de lancement ; ces relais ont bénéficié d'une formation de deux jours portant sur la démarche DP, les outils et les qualités et comportement d'un animateur.
- **La Formation des acteurs en planification locale** : Renforcement des capacités des membres de la commission de planification élargie, du personnel de la Commune en matière de planification locale.

2. Le Pré diagnostic

Le Pré diagnostic a permis de collecter les données de base et a consisté en plusieurs activités :

- **La revue documentaire** pour collecter et synthétiser les données disponibles
- **La collecte de données et recensement des infrastructures** les enquêtes menées par les relais ont permis de faire le point sur la situation démographique des villages et l'inventaire de l'existant en services sociaux.
- **Le recensement des activités économiques** à travers des enquêtes et des entretiens avec des acteurs économiques et les gérants d'infrastructures.
- **Le recensement des Organisations communautaires de base** sur la base d'entretiens avec les responsables et les services d'appui établir la situation actuelle et évaluer la dynamique en cours.
- **Les entretiens sur les secteurs sociaux** menés avec les élus, le personnel de la Commune, les techniciens locaux et des informateurs clefs de la zone

3. Le Diagnostic participatif proprement dit

Le Diagnostic s'est déroulé en deux phases :

Le Diagnostic zonal Dans les trois zones de la Commune, les représentants des populations (Chefs de villages, responsables OCB, personnes ressources) ont été regroupés pour d'une part valider le rapport du pré- diagnostic et d'autre part analyser la situation de la zone aux plans social, économique, environnemental pour identifier les atouts, contraintes et défis.

La synthèse communautaire Après les restitutions zonales, le consultant a fait la synthèse des résultats des trois zones et cela a permis de procéder à une restitution générale qui a regroupé les élus, les responsables des OCB, les chefs de village, les partenaires, les services techniques et autres acteurs locaux, cette rencontre a permis de valider le présent document

4. La Phase de Planification

La phase de planification avait pour objectif d'amener l'ensemble des acteurs de la communauté rurale à définir une vision partagée, des axes stratégiques, objectifs et actions devant contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations et à éliminer la pauvreté. Cette phase a été assurée à travers l'organisation d'ateliers de réflexion regroupant les élus, les autorités coutumières et religieuses, les leaders d'organisations communautaires et de gestion des services de base, les opérateurs économiques, les représentants de femmes et de jeunes,...

Les ateliers ont permis d'analyser les objectifs globaux à l'échelle nationale (PSE, OMD) et régionale (PRDI). Cette analyse a permis de dégager des axes de développement et objectifs stratégiques à l'échelle locale cohérents par rapport aux niveaux nationaux et régionaux. Ces objectifs permettent de lever les contraintes à l'échelle des différents secteurs. Les axes et objectifs ont été par la suite traduits en actions permettant d'atteindre les résultats attendus.

Les actions ont été budgétisées et priorisées par la suite. Les ateliers ont également permis de définir un Plan d'Actions Prioritaires constitué par les actions urgentes et réalistes devant être mises en œuvre durant la première année.

Le tableau suivant présente le Calendrier d'élaboration du Plan de Développement Communal.

C. CALENDRIER

PHASES	ACTIVITES	PARTICIPANTS
PREPARATION	Lancement officiel et zonage	Elus, chefs de village, responsables OCB, services techniques, partenaires
	Formation des relais et des membres de la CPE	Relais, membres CPE, formateur
	Réunion technique et de partage pour démarrage effectif	Relais, consultant, SEM
DIAGNOSTIC	Pré diagnostic	Membres CPE, relais, responsables OCB, services techniques, consultant
	Diagnostic zonal Zone de Ségré Gatta Zone de Maka Ndrané Zone de Keur Ngatta	Chefs d village, responsables OCB, relais, consultant.
	Synthèse des données	Consultant
	Restitution du Diagnostic	Elus, chefs de village, responsables OCB, services techniques, partenaires

PLANIFICATION	Définition de la Vision, des Axes Stratégiques et Objectifs	Elus, Leaders d'Organisations, Partenaires, Services Techniques
	Ateliers de Planification Communautaire	Elus, Leaders d'Organisations, Partenaires, Services Techniques
	Restitution Planification	Elus, Leaders d'Organisations,...
VALIDATION	Validation Technique Plan de Développement Communal	Elus, Partenaires, Services Techniques
	Validation Finale du PDC	

SCHEMA D'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Phase de Lancement

- Atelier d'Habilitation
- Validation du zonage ;
- Recrutement et formation des animateurs relais ;
- Formation des acteurs locaux ;
- Tournées d'information.

Phase de Pré diagnostic

- Revue documentaire ;
- Collecte de données village et recensement des infrastructures ;
- Recensement des activités économiques ;
- Diagnostic des organisations de base
- Entretiens services sociaux.

Phase de Diagnostic Participatif

- Diagnostic Zonal
- Diagnostic du Conseil municipal ;
- Restitution du Diagnostic

Phase de Planification Participative

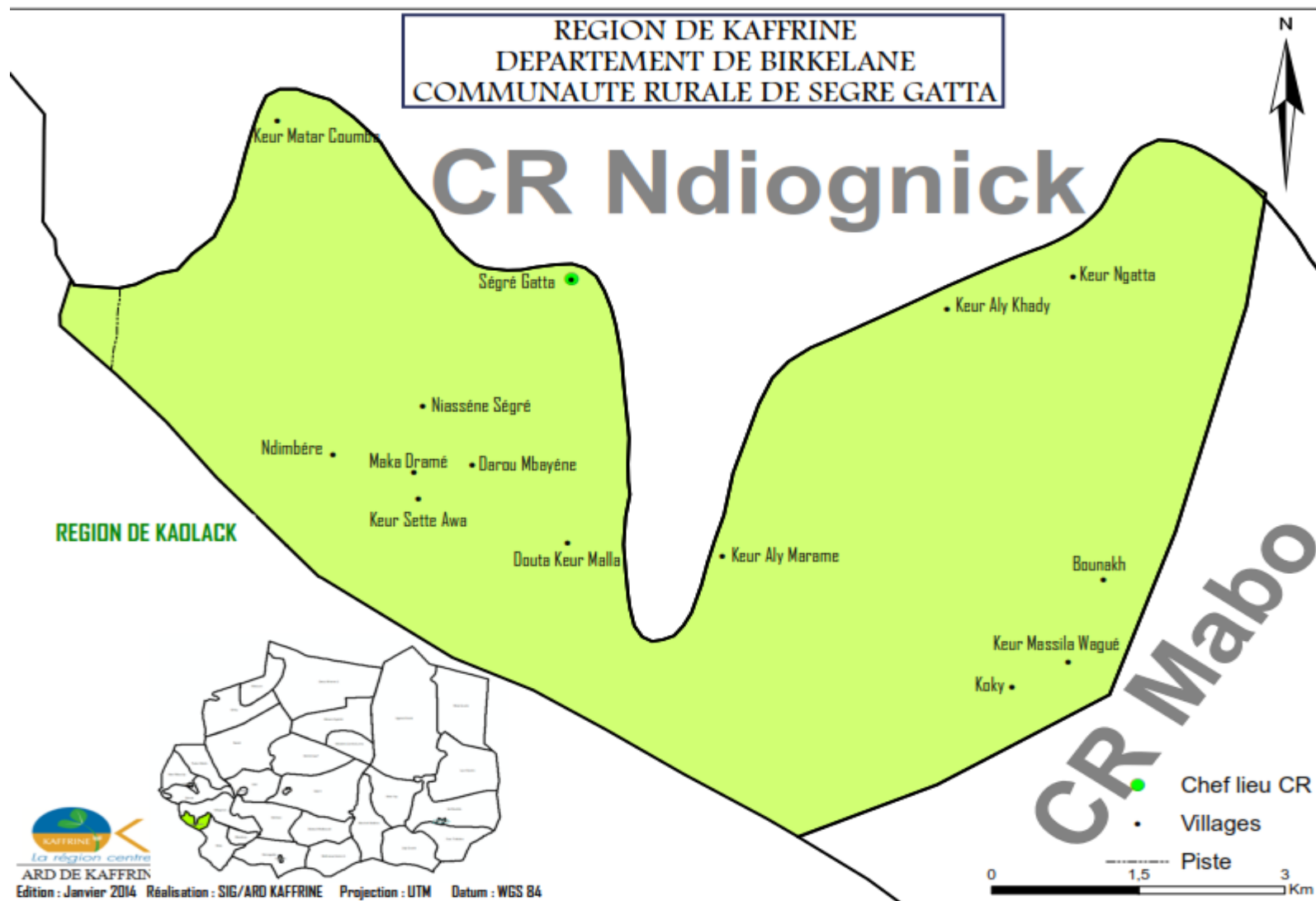
- Pré-planification Zonale
- Planification Communautaire
- Restitution et Validation de la planification

Phase de Validation

- Restitution finale du PDC
- Adoption par le Conseil municipal
- Approbation par le Sous-préfet



CARTE DE LOCALISATION DE LA COMMUNE



III. PROFIL SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE DE SÉGRÉ GATTA

COMMUNE DE SÉGRÉ GATTA	
Localisation : Arrondissement de Mabo Département : Birkelane, Distance : 12 km de Birkelane	Superficie : 54 km ² Nombre de villages : 14 Zonage : 03 zones (Ségré Gatta, Maka Ndramé, Keur NGatta.)
Milieu physique Sols : Deck, majeur parie de la superficie totale de la commune ; sols Deck Dior, Bas fonds et les Sols latéritiques : Pluviométrie : variant entre 600 mm et 1000 mm Hydrographie : Plusieurs marigots et beaucoup de ruissellement hydrique pendant l'hivernage. . Parc arboré : riche et varié avec plusieurs espèces dont principalement des épineux. Beaucoup de zones de mis en défends servant également de zones de pâturage.	Milieu humain Population : 7 078 (source enquête) Densité : 131 hbts / Km ² Population de moins de 15ans : 3 149 soit environ 45% de la population. Ethnies dominantes : wolofs, Bambaras, Peulhs. Le dernier recensement de la population fait par l'ANSD évalue à 4136 la population de la commune de Ségré Gatta.
Conseil municipal Le Conseil municipal compte 40 élus dont 19 femmes avec application du principe de la parité. Les forces politiques en place sont : APR largement majoritaire, le PS, le PDS et l'AFP. Le CM compte 10 Commissions techniques.	Dynamique organisationnelle et Partenariale : GPF : 20 : GIE : 18 : ASC : 10 : CGE : 07 : ASUFOR : 01 Comité de Santé : 01 ARSEG : Association des ressortissants de Ségré Gatta. Partenaires: World Vision ,Intra health, PRODDDEL, PNDL
Education Taux d'accès géographique à une école : 71, 4% : Population scolarisable : 596 (40%) Infrastructures : 7 écoles primaires, 1 préscolaire, 1 CEM	Santé Taux d'accès à un poste de santé : 71,4% : infrastructures : 01 poste de santé et 01 case de santé Aucun système de collecte et de traitement des ordures Handicapé : 32 handicapés dont 20 moteurs, 06 visuels et 06 sourds muets.
Hydraulique Bonne couverture de la zone avec 12 villages sur 14 connectés au forage de Ségré et les 02 autres villages restants sont connectés à Ségré Sécco et à Ndiognick. 239 ménages sur un total de 576 sont raccordés au réseau.	Autres secteurs : 71 carrés sont connectés au réseau de la SENELEC et 19 carrés et une mosquée disposent d'énergie solaire.

Agriculture L'agriculture est essentiellement pluviale, le seul périmètre maraîcher se trouve à Ségré Gatta et il alimenté par un puits équipé d'une pompe avec une eau de qualité et une profondeur d'environ 45m. La vétusté du matériel agricole, le manque de semences de qualité et le système d'exploitation (agriculture minière) et la réduction des espaces de culture sont les contraintes majeures.	Commerce et micro-entreprises La commune ne dispose ni de marché permanent ni de marché hebdomadaire, les transactions commerciales se font pour l'essentiel au niveau des marchés hebdomadaires de Mabo et de Birkelane ; on dénombre cependant dans la commune un nombre impressionnant d'étals, de gargote et autres : Boutiques : 27, Etals : 17, Boulangeries traditionnelles : 07, gargotes : 17, magasins céréaliers : 05, quincailleries : 02
Elevage : Système d'élevage traditionnel, zone de transhumance par excellence avec une forte surcharge sur les pâturages. Le cheptel est assez important ; Il est constitué essentiellement d'ovins, de bovins, caprins et équins. Bovins : 1 495 ; Ovins et caprins : 1530, Equins/asins : 754 ; Service vétérinaire de proximité.	Artisanat : Salon de coiffure : 08, Menuiserie bois : 02, Menuiserie métallique : 02 Atelier de sculpture : 04 Décortiqueuses : 13 Couture broderie : 11 Batteuse : 01 (opérateur privé)

IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SÉGRÉ GATTA

A. HISTORIQUE

Le village de Ségré Gatta est fondé en 1925 par Abdou Nini Ndiaye, le mot " Sègré " désigne en Peulh un arbre de la famille des ficus qu'on appelle en wolof "Soto". Un peulh du nom de " **Gatta** " serait le premier à découvrir cette zone peuplée de ce type d'arbre d'où le nom de Ségré Gatta. Abdou ndiaye fils de Nini est le premier habitant de la zone, il disposait du droit de feu et pouvait accueillir d'autres habitants. Quand il est retourné à Kassas son village d'origine, il fut remplacé par El hadji Matar Ndiaye qui à sa mort a été remplacé par EL Hadji Momath Ndiaye. Les populations sont liées de longues dates par l'histoire, les relations de parenté et mariage et par les activités économiques socioculturelles sportives etc. Elles appartiennent à des collectivités différentes : Ségré Gatta, Keur Seydou, Keur Goumbo ; Ndramé.

B. MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL

1. Localisation et situation administrative

La Communauté rurale de Ségré Gatta (commune actuellement) est créée par décret n° **2011-423 du 29 mars 2011**, elle se situe au Sud-ouest du département de Birkelane dans l'arrondissement de Mabo, Région de Kafrine. Elle est limitée :

- au Nord par la commune de Ndiognick ;
- à l'Est par la commune de Mabo,
- à l'Ouest et au Sud par la commune de Thiaré (région de Kaolack

Le village de Ségré Gatta chef-lieu de la Commune est situé à 12 km de Mabo et à 13 km de Birkelane, son chef-lieu de département. La commune couvre une superficie de 54 km² et abrite une population de 7077 habitants dont 40% de moins de 15 ans.

2. Des ressources pédologiques marquées par des sols très dégradés

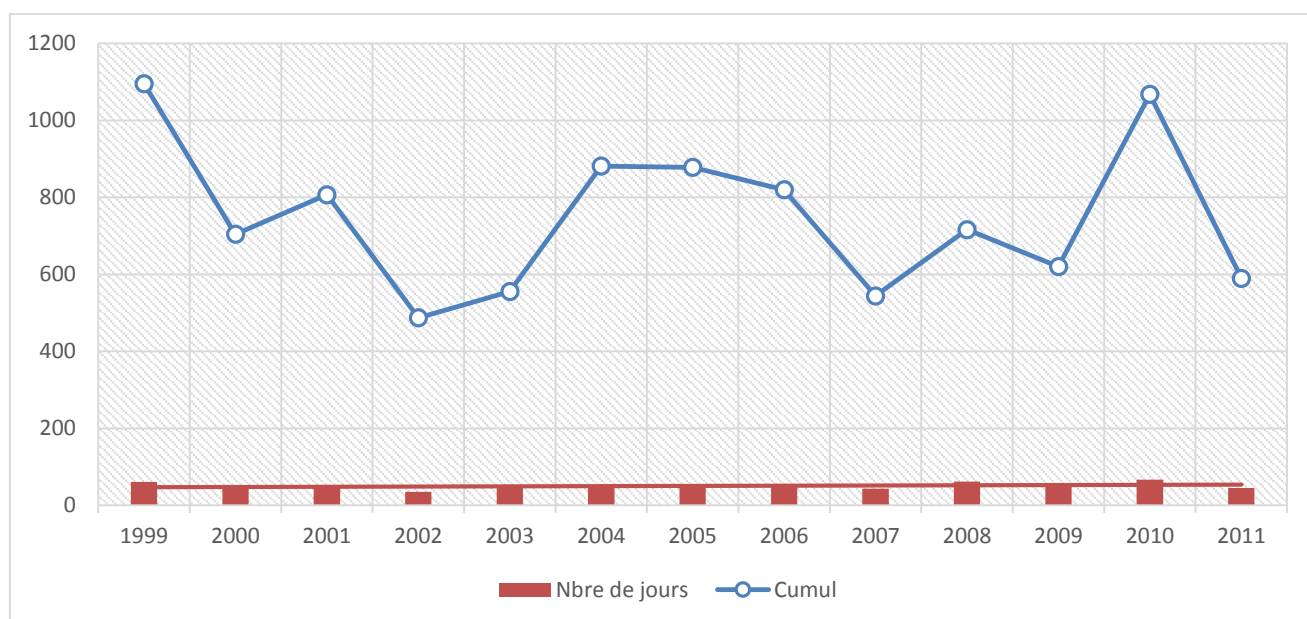
Le relief de la commune de Ségré Gatta est relativement plat, quelques rares dépressions peu profondes accueillant les eaux de pluies en hivernage.

Les sols sont dans tout l'espace communautaire très dégradés. Cette situation est le résultat de pratiques culturales inadaptées (culture sur brulis,...), d'absence de jachère, de la faible utilisation de la fumure organique et minérale, de la faiblesse du couvert végétal,

La monoculture arachidière a contribué à une dégradation rapide des sols, au déboisement de vastes zones accentuant ainsi l'érosion éolienne et hydrique. La forte densité d'habitat et le développement des activités humaines contribuent aujourd'hui à une exigüité de l'espace agricole. Le manque de disponibilités de nouvelles terres et l'épuisement des sols limitent aujourd'hui les possibilités d'accroissement de la production agricole.

3. Situation pluviométrique

Graphique 1 : Evolution de la pluviométrie de 2000-2011



Source : PADT CR Mabo (ENEA)

La pluviométrie est marquée par une forte variabilité même si depuis 2010 on note une élévation des hauteurs d'eau. L'amélioration de la pluviométrie alliée à une politique volontariste de mise à disposition d'intrants explique durant les dernières années une amélioration de la situation alimentaire des ménages.

4. Végétation et faune

Dans la commune de Ségré Gatta, le couvert végétal est caractérisé par la présence des strates herbacée, arbustive et arborée.

La strate herbacée est caractérisée en saison sèche par la présence de Bopp, Bara, Salgouf, Mboli ... tandis qu'en saison des pluies les Mboum Ndour ; neem, Tioukoul, Souga dominant au niveau de ce tapis herbacé.

Quant à la strate arbustive elle se compose de Nguer, salanes, nguiguiss ...

Enfin la strate arborée se manifeste par une abondance de Baobab, Dimb, Tamarinier etc.

La faune se caractérise en saison sèche par la présence surtout d'hyènes et de chacals mais ces derniers se font maintenant très rares du fait de la dégradation de l'environnement. Pendant l'hivernage, on observe des rongeurs tels que les souris sauvages, lièvres, petits hérissons, de petits carnivores comme les renards, des reptiles (varan, serpent, margouillat) et des oiseaux (corbeaux, pigeons, tourterelles, perdrix).

Tableau 1 : Inventaire des espèces végétales de la commune

Strate	Nom scientifique	Nom local	Usage courant
Arborée	Cordyla pinnata	Dimb	Alimentation pour l'homme
	Anogeissus leiocarpus	Ngediane	Utilisé pour équilibrer la tension et sert d'alimentation pour les animaux
	Adonsonia digitata	Gouye	Alimentation pour l'homme, fourrage pour les animaux
	Combretum glutinosum	Rat	Utilise pour le traitement de certaines maladies
	Tamarindus indica	Dakhar	Alimentation pour l'homme
Herbacée	Cassia occidentalis	Mbanta	Feuilles utilisées pour soigner les maux de tête
	Cassia tora	Ndour	Utilisé dans la préparation du couscous
Arbustive	Guiera senegalensis	Nguer	Arbuste utilisée pour soigner le rhume
	Ziziphus micronata	Demoubouki	-
	Ziziphus mauritiana	Sidem	Pour l'alimentation
	Euphorbia balsamifera	Salane	Arbuste utilisée pour clôturer les maisons et les champs
	Grewia bicolor	Kel	Feuilles utilisées pour l'alimentation
	Acacia senegalensis	Nebneb	Fruits utilisés pour soigner les maux de ventre
	Bauhinia tonningii	Ngiguis	Utilise pour le traitement du diabète
	Acacia seyal	Sourour	Bois d'œuvre
	Moringa oleifera	Nebedaye	Utilisé pour soigner le diabète et pour la préparation couscous

Source : Stage PADT 2001, village de Ségré Gatta

C. MILIEU HUMAIN

1. Une population à majorité jeune et marqué par une forte croissance

D'après les enquêtes menées par les animateurs relais du cabinet CIFADEL en 2015, la commune de Ségré Gatta compte 7 078 hbts dont 3 610 femmes 3 468 hommes. Le recensement effectué par l'ANSD estime la population à 4 730 hbts. Près de 60% de la population a moins de 20 ans. Les besoins en infrastructures sociales de bases sont encore plus exacerbés par l'extrême jeunesse de la population

Le taux moyen d'accroissement annuel de la population est de 3,6% (PADT ESA). A ce rythme la population de la commune tournera autour de 8 500 hbts à l'échéance du PDC en 2020 (voir tableau suivant).

Tableau 2: Evolution de la population de la Commune 2015 - 2020.

Année	2015	2016	2018	2020
Population	7 078	7 332	7 870	8 447

L'accroissement rapide de la population se traduit par un accroissement de la demande en services socio-économiques de base et la nécessité pour l'économie locale de devoir s'adapter et pouvoir offrir des opportunités pour cette population en croissance.

La population est en majorité woloff (près de 90 %) suivi des peul avec 4 % puis des Bambaras (3%). Les autres ethnies occupant 2% de la population. La présence de toutes ces ethnies montre bien la diversité culturelle dont recèle la commune de Ségré Gatta. La dominance des wolofs justifie la pratique de l'agriculture et celle des peulh la pratique de l'élevage.

La commune de Ségré Gatta est principalement dominée par les musulmans.

La parfaite symbiose qui règne au sein de la population de la Commune de Ségré Gatta est le résultat de la bonne organisation sociale. L'étroitesse des liens de parenté dans la quasi-totalité des villages de la Commune fait que les conflits sont toujours réglés à l'amiable Par ailleurs, la diversité culturelle qui caractérise la Commune n'est pas source de tensions intercommunautaires. Les populations ont appris à vivre et s'accepter mutuellement.

➤ *Une migration très forte mais contribuant faiblement au développement local.*

La baisse drastique des revenus agricoles et non agricoles suite aux aléas climatiques (baisse de la pluviométrie, pauvreté des sols) a entraîné au cours des dernières années un exode massif des populations rurales vers les centres urbains du pays.

A l'image des autres localités de la région de Kaffrine, la commune de Ségré connaît un exode de sa population active vers les centres urbains de Dakar, Kaffrine, Kaolack et de Fatick. De plus en plus, Touba et la Gambie deviennent des destinations d'émigrations

des jeunes. L'émigration concerne aussi bien les jeunes garçons que les jeunes filles à la recherche de travail domestique dans les villes.

Dans ces centres d'accueil les jeunes garçons s'adonnent à l'apprentissage de métiers leur permettant d'avoir un revenu. Parmi ces métiers, le transport, le gardiennage, la menuiserie, la maçonnerie sont les plus pratiqués.

De plus en plus de jeunes émigrent hors du Sénégal vers d'autres pays africains (Gabon, Cote d'Ivoire, Mali, Mauritanie) et non africains (Italie, France, USA). Ainsi, c'est dans un souci de d'amélioration de leurs conditions de vie qu'ils migrent, animés du désir de revenir et rénover leur localité à partir des expériences vécues et les observations de leurs pays d'accueil.

Les principales causes des mouvements des populations sont à rechercher dans la dégradation des conditions pédoclimatiques de la production agricole naturellement mais aussi dans l'enclavement de la zone, l'insuffisance d'activités génératrices de revenu et le manque de cadre d'épanouissement.

Les ressortissants de Ségré Gatta ont contribué pour beaucoup soit par financement direct soit en facilitant la réalisation d'infrastructures et d'équipement du village de Ségré et à la formation et l'organisation des populations. Globalement leur contribution au développement de la commune reste encore très faible. A cet effet le Conseil municipal gagnerait à appuyer l'organisation des ressortissants de Ségré Gatta et à les impliquer dans le processus de développement de la commune. Pour ce faire une base donnée des ressortissants renseignant sur l'effectif, les villages d'origines, les pays d'accueil doit être mise en place.

D. ZONAGE DE LA COMMUNE

La commune a été scindée en trois zones (voir carte zonage) :

La zone de Ségré Gatta (05 villages), au centre de la commune, est composée des villages de Ségré Gatta, Keur Malla, Keur Aly Maram, Keur Babou et Keur Matar. Abritant le siège de la commune, cette zone compte une population de 3 270 habitants et concentre l'essentiel des infrastructures et le dynamisme économique local.

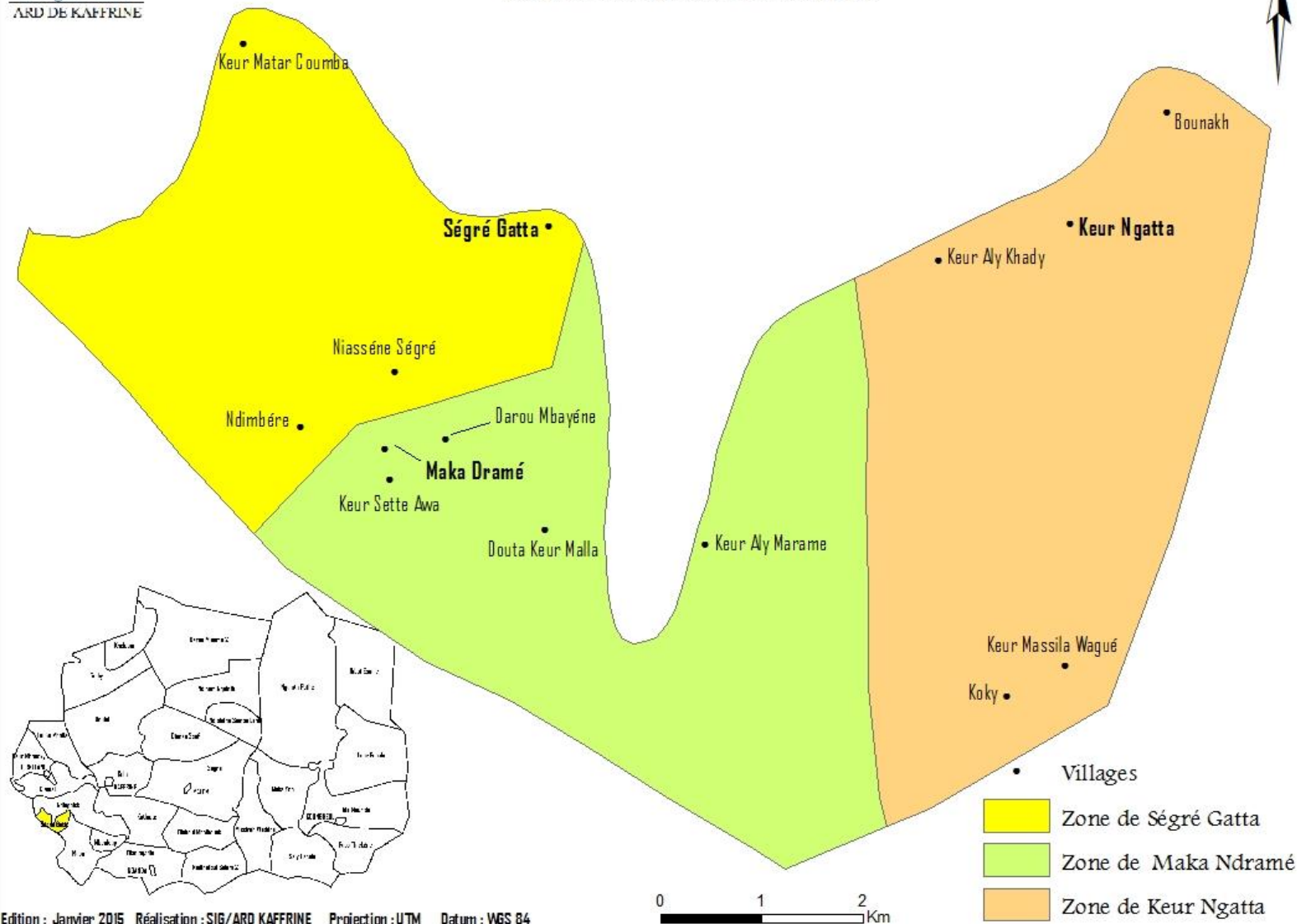
La zone de Maka NDRAMÉ (05 villages) située au Sud et composée des villages de Maka NDRAMÉ, Keur Sette, Ndimbère, Niassène et Dara Mbayène. Elle compte 2 392

La zone de Keur Ngatta (04 villages) située à L'Est de la commune, elle est composée des villages de Keur Ngatta, Keur Aly Khady, Bounah et Keur Massyla. La population est de 1 415 hbts.

Tableau 3 : Les zones de la commune

Zones	Villages	Population	Infrastructures et services	Activités économiques
Ségré Gatta	Ségré Gatta, Keur Mala, Keur Aly Maramé, Keur Babou, Keur Matar	3 270	03 écoles primaires 01 préscolaire 01 CEM 01 forage équipé	01 périmètre maraîcher, un centre de formation en couture teinture et en fabrique de savon, 01 banque de céréales, 01 point de transfert d'argent, 14 boutiques.
Maka Ndramé	MakaNdramé, KeurSette, Ndimbére, Niassène, DaraMayène.	2 392	03 écoles primaires	08 boutiques, 07 salons de coiffure et 01 atelier de broderie, 2 boulangeries traditionnelles.
Keur Ngatta	KeurNgatta, Keur Aly Khady, Bounah, Keur Massyla.	1 415	01 école primaire	05 boutiques, 01 boulangerie, 01 atelier de broderie.

DEPARTEMENT DE BIRKELANE COMMUNE DE SEGRÉ GATTA



V. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

A. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL

1. Un Conseil municipal handicapé par le manque d'expérience des élus et par la faiblesse de ses ressources propres

Le Conseil municipal actuel, issu des élections de juin 2014, compte 40 membres avec une forte représentativité des jeunes et des femmes. Le principe de la parité a été respecté et en plus, la moitié des conseillers est âgée de moins de 50 ans.

Niveau d'instruction et de formation des conseillers : Le niveau d'instruction en français est assez faible pour la majorité des conseillers même si on note la présence d'étudiants et de fonctionnaires dans le Conseil. En effet, 70% des conseillers n'ont reçu aucune instruction en français comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Niveau d'instruction du Conseil municipal de Ségré Gatta

Niveau d'instruction	Nombre	%
Aucun	28	70
Primaire	05	12,5
Secondaire	03	7,5
Supérieur	04	10
Total	40	100

Au-delà du faible niveau d'instruction en français, le Conseil municipal reste marqué par un manque d'expérience des élus en matière de gestion des collectivités. 39 conseillers sur 40 sont à leur premier mandat et n'ont pas encore bénéficié de programmes de renforcement de capacités.

Le personnel d'appui. Le Conseil municipal compte un personnel réduit constitué de 03 agents :

- Une secrétaire municipale
- Un agent chargé de l'Etat civil
- Un chauffeur

Le secrétaire municipal concentre une pluralité de fonctions : coordination de la budgétisation, exécution des dépenses, relations avec les services techniques et intervenants. L'Etat Civil est géré par un agent qui a un bon niveau d'instruction et possède une longue expérience.

Fonctionnement du Conseil municipal : La faiblesse des capacités des élus et leur manque d'expérience en matière de gestion locale se traduit par des risques réels en matière de gouvernance.

La Conseil compte 10 commissions techniques portant sur : *Finances ; Plan et Développement économique ; Aménagement du territoire ; Domaines ; Urbanisme et*

Habitat ; Affaires administratives ; Juridiques et du Règlement intérieur ; Environnement ; Agriculture ; Elevage ; Pêche ; Hydraulique ; Education ; Formation et Recherche ; Santé de la population ; Affaires sociales ; culturelles et religieuses ; Jeunesse et Sport ; Ressortissants et Coopération Décentralisée.

Le niveau de fonctionnement des commissions reste extrêmement faible. Ainsi les 10 commissions du Conseil municipal n'ont tenu aucune réunion durant les six derniers mois et certains membres de commission ne connaissent pas les attributions et les rôles de ces commissions.

Les Ressources matérielles et logistiques. Le siège du conseil municipal est actuellement en construction avec plus de 80% d'exécution physique. Pour l'instant, les services du Conseil sont logés dans un bâtiment qui a fait l'objet d'une réhabilitation. Le conseil dispose d'une Moto 125 pour le déplacement de la SEM, d'un ordinateur de bureau et d'une imprimante multifonctionnelle.

Ressources financières. Le budget voté par la commune en 2014 s'élève à 23 034 431 F CFA contre 36 223 800 F CFA en 2015 soit une hausse 36 %

Tableau 5 : Budget de la commune en 2014 et 2015

LIBELLES	2014 (7derniers mois)	2015
RECETTES		
Section fonctionnement	17 654 000	27 223 800
Section investissement	5 380 431	9 000 000
Total des recettes	23 034 431	36 223 800
DEPENSES		
Section fonctionnement	17 654 000	27 223 800
Section investissement	5 380 431	9 000 000
Total des Dépenses	23 034 431	36 223 800

En 2015 la commune espère recevoir 20 000 000 F CFA du PNDL et 9 000 000 du FECL.

Tableau 6 : Evolution de la taxe rurale de 2012 à 2014

Année	Montant recouvré
2012	2.500.000 F CFA
2013	2.800.000 F CFA
2014	3.000.000 F CFA

Réalisations de la Commune

Le conseil municipal actuel a remplacé une délégation spéciale qui a eu à faire quelques réalisations avec l'appui des partenaires :

- 1 Poste de santé, une maternité et un mur de clôture

- 1 Parc à vaccination
- 2 Salles de classes au CEM
- 1 Ambulance
- 1 Salle de classa à Keur Aly Khady

En dehors de ces réalisations, l'ex Délégation spéciale a réalisé des adductions d'eau pour l'extension du réseau vers d'autres villages, mais aussi pour alimentation en eau du périmètre maraicher grâce au financement de l'ARSEG, la construction de latrines et l'acquisition d'équipement pour le CEM et le bureau de la SEM.

Ces réalisations ont été financées par les partenaires la commune : World Vision, le PEPAM BA, Le PRODDEL, le PNDL, l'ADIE, l'ANIDA, et les ressortissants de Ségré Gatta. Le Comité de santé qui a contribué à l'achat de l'ambulance.

Le Conseil municipal installé le 11 juillet 2014 a fait entre autres les réalisations suivantes :-

- réhabilitation du réseau électrique sur financement par le budget 2014
- adduction d'eau dans les villages de Keur Ngatta, Ndimbéré, Keur Massily, Keur Sette
- démarrage de la construction de la case de santé
- acquisition d'un ordinateur portable et d'une clef internet
- acquisition d'une moto
- acquisition d'une chaîne à musique et d'un groupe électrogène pour les jeunes.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
• Bonne représentativité des femmes et des jeunes dans le conseil municipal • Début d'une dynamique de partenariat • Engagement des ressortissants pour une amélioration des conditions de vie des populations • Volonté politique des membres du bureau de bien faire pour faire de la commune un modèle dans la zone	• Faiblesse du personnel communautaire • Non fonctionnement des commissions et méconnaissances des rôles et responsabilités des membres. • Faible niveau d'instruction et de formation en gestion des collectivités pour un nombre important des élus. • Absence de partenariat dans la coopération décentralisée • Déficit de communication et insuffisance de participation et de mobilisation pour une gestion concertée dans une dynamique de bonne gouvernance. • Non accès aux technologies de l'information et de la communication

2. Un tissu organisationnel structuré autour des organisations féminines

L'analyse de la dynamique organisationnelle permet d'apprécier la capacité des populations à prendre en charge le processus de développement local. Elle a permis de noter l'existence de plusieurs organisations de base (OCB). Ces OCB sont constituées essentiellement de GIE, de GPF et de comités de gestion de la banque de céréales, du forage, de la santé, du périmètre maraîcher etc.

Cependant, il faut noter la faible durabilité des actions développées par les OCB et la forte influence des organismes et programmes d'appui qui sont souvent à l'origine de leur création.

• Les organisations de femmes

Les organisations de femmes sont les plus nombreuses dans la zone, cependant, elles rencontrent d'énormes difficultés liées au manque de formation en management et en fundraising pour trouver des financements et développer des activités génératrices de revenus. Malgré cette situation, ces organisations féminines s'investissent dans une pluralité d'activité économique avec le peu de financement qu'elles obtiennent des structures de financement décentralisé. Ces activités concernent : le commerce, embouche, transformation de produits locaux, gestion d'équipements collectifs etc.

Les organisations de femmes dans la Commune sont constituées par :

- Groupement de Promotion Féminine au nombre de 20 affiliés à la fédération faitière
- Les groupements d'Intérêt Economique
- Les Groupements informels à caractère traditionnel et culturel qui sont très dynamiques lors des cérémonies familiales.

Dans la commune, le principal partenaire financier pour les femmes est le CMS. A Ségré Gatta, World Vision et Performance Afrique sont les partenaires stratégiques des organisations féminines et cet appui est surtout orienté vers le micro-crédit pour la transformation de produits locaux, la couture et la teinture. Dans le cadre de ce partenariat, un centre de formation en couture, teinture et en fabrication de savon a été construit à Ségré Gatta, et malheureusement il n'est plus fonctionnel pour des raisons d'organisation et de gestion. Le même sort a été constaté au périmètre maraîcher mis en place avec l'appui de l'ONG World Vision.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
✓ Dynamisme dans le développement d'activités diverses ✓ Existence de ressources humaines et de créneaux porteurs dans la zone ✓ Existence de partenaires capables de soutenir toute dynamique enclenchée. ✓ Environnement socio-économique favorable	✓ Déficit de communication et absence d'un cadre local de concertation ✓ Manque de formation en management organisationnel surtout en dynamique de groupe ✓ L'analphabétisme et le faible niveau de formation technique ✓ La trop forte imbrication politique, les luttes de positionnement politiques influent fortement sur la dynamique organisationnelle.

	✓ Forte dépendance des Partenaires financiers ✓ Manque de durabilité des actions entreprises ✓ Absence d'esprit d'initiative et d'anticipation ✓ Difficultés liées à l'accès à terre et aux équipements surtout pour les activités de transformation.
--	--

• **Les groupements d'intérêt économique**

En dehors des GPF, la commune compte aussi des GIE au nombre de 18 mais dont la majorité est non fonctionnelle en termes d'activités et le caractère juridique est devenu caduque du fait que certains ne sont pas harmonisés et ne disposent pas de NINEA.

Les activités déclarées par ces OCB sont surtout l'agriculture et l'élevage. Leur création est une stratégie pour bénéficier de crédit et de l'appui de partenaires financiers dans un contexte rural marqué par une baisse des rendements agricoles et une paupérisation.

• **Les organisations de gestion des services de base**

La Commune compte également d'autres organisations impliquées dans la gestion des infrastructures et la fourniture de services. Il s'agit de :

- ✓ l'association des Usagers des Forages (ASUFOR)
- ✓ les Comités de Gestion des Ecoles (CGE)
- ✓ l'Union des Comités de Gestion des Ecoles (UCGE)
- ✓ l'Association des Parents d'élèves (APE)
- ✓ le Comité de santé

• **Les autres organisations**

- ✓ ARSEG : Association des Ressortissants de Ségré Gatta
- ✓ CEERSG : Cercle des élèves et étudiants Ressortissants de Ségré Gatta
- ✓ L'Association des éleveurs
- ✓ Association des jeunes pour les activités sportives
- ✓ Dahiras qui organisent périodiquement de grands évènements religieux

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
✓ Existence d'un environnement favorable ✓ Ressources humaines et mobilisables aptes à porter le développement à des programmes dans le cadre de cette dynamique organisationnelle. ✓ Existence d'une association de ressortissants soucieux du développement de leur terroir et engagés dans des activités d'appui au développement local.	✓ Le manque de dynamisme, de vision et de programme pour certaines organisations ✓ Absence de concertation entre acteurs institutionnels ✓ Les faiblesses organisationnelles et de fonctionnement : Manque de vie associative, méconnaissance du mode de fonctionnement d'une OCB ✓ Faiblesse de l'intervention de la commune dans la dynamique organisationnelle.

3. Les Services Administratifs et Techniques

- ***La Sous-préfecture de Mabo***

La Sous-préfecture est une structure déconcentrée de l'Etat. Elle représente l'administration centrale, au niveau local et exerce le contrôle de légalité des actes pris par la commune.

- ***Le Centre d'Appui au Développement Local***

Le Centre d'Appui au Développement Local assiste le Sous-préfet dans sa mission de conduite de la politique de l'Etat dans l'arrondissement de Mabo. Le CADL a également une mission d'accompagnement des collectivités dans leur mission de développement local.

Le CADL est l'organe technique d'encadrement qui intervient dans une multitude de domaines. Toutefois, la faiblesse de ses moyens humains, matériels et logistiques limite son action au profit des collectivités locales de l'arrondissement.

Le Chef du Service départemental d'appui au développement local de Birkelane assure également les fonctions de Chef du CADL de l'arrondissement de Mabo.

- ***L'Agence Régionale de Développement de Kaffrine***

C'est une structure d'appui technique aux collectivités locales; elle a une mission d'appui à la coordination et à l'harmonisation des interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local (appui à la planification locale, suivi évaluation des actions réalisées, appui à la mise en œuvre des projets et programmes etc.). L'ARD est chargée d'apporter une assistance à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales de la région de Kaffrine.

4. Les Partenaires aux Développement

La Commune de Ségré Gatta bénéficie de l'appui de quelques partenaires (ONG, Projets et Programmes) ; il s'agit principalement du PNDL, de World Vision, de l'ANCAR, Performance Afrique etc. Si certaines de ces structures sont encore sur le terrain, d'autres ont bouclé leur intervention.

L'intervention de ces partenaires reste cependant fortement handicapée par le manque de coordination et de synergie entre tous ces acteurs. Pour corriger cette insuffisance la mise en place d'un cadre de concertation pour l'harmonisation des interventions s'avère nécessaire.

B. LES SECTEURS SOCIAUX

1. Secteur de l'Education et de la Formation

• L'Education préscolaire

Dans le domaine du préscolaire la commune ne dispose pas encore d'infrastructures, deux sections viennent d'être ouvertes à Ségré Gatta et elles sont logées dans les locaux de l'école primaire du village, elles occupent des salles de classes non utilisées par l'école

• Cycle primaire

Les performances de la commune en matière de scolarisation sont peu satisfaisantes comparativement aux autres localités ; le TBS en 2015 tourne autour de 50% à l'image du taux départemental.

L'offre en infrastructures scolaires dans la commune est assez satisfaisante mais sa répartition est inégale ; certains villages des zones de Keur Ngatta et de Maka Ndramé sont mal servis ce qui pousse les parents à inscrire leurs enfants ailleurs surtout au niveau des communes voisines. Le niveau de fonctionnalité reste en de ça des normes, la plupart des écoles n'ont pas de mur de clôture ce qui pose un problème de sécurité, elles ne sont pas connectées au réseau hydraulique et ne disposent pas de latrines. La population scolarisable étant estimée à environ 44% de la population totale, les besoins en infrastructures scolaires de la commune sur la base de l'évolution de la population permet d'estimer les besoins en salles à l'horizon 2020 du PDC.

Tableau7 : Evolution des besoins en salles de classe à l'horizon 2020

Désignation	Situation actuelle	2016	2018	2020
Population totale	7078	7332	7870	8447
Population scolarisable	596	3219	3455	3708
Besoins en salles de classe	62	64	69	74
Offre actuelle en classes	42			
Déficit actuel en salle	20			

• L'Enseignement secondaire

La commune compte un Collège d'Enseignement Moyen doté de 4 salles de classes dont 01 abri provisoire. Le CEM dispose de latrines fonctionnelles aussi bien pour les filles que pour les garçons ; cependant, il ne dispose pas de mur de clôture, ni de salle d'informatique.

Tableau 8 : Situation actuelle des infrastructures scolaires

Zone	Désignation	Classes pédagogiques	Classes physiques	Abris provisoires	Latrines	Point d'eau	Mur de clôture	Autres services	Effectif garçons	Effectif Filles
Ségré Gatta	Préscolaire	02	02						32	27
	Ecole primaire	10	10	00	10	oui	02	0		
	Secondaire	05	04	01	04	oui	non	non	140	121
	franco-arabes	05	03	02	08	oui	oui	non	56	69
	TOTAL	22	19	03	22				228	217
Maka Ndrané	Préscolaire									
	Ecole primaire	11	10		02	oui	01/3		192	139
	Secondaire									
	franco arabes	24	11	11	00	02/7	non	non	189	220
	TOTAL	35	21	11	2				381	359
Keur Ngatta	Préscolaire									
	Ecole primaire	01	02	02	01	01	0	0	26	29
	Secondaire	0								
	franco arabes	2		2	0	0	0	0	40	90
	TOTAL	03	02	04	01				66	119

N.B : Le préscolaire est logé dans les locaux de l'école élémentaire de Ségré Gatta

- **L'Alphabétisation et la formation professionnelle**

La formation professionnelle et l'alphabétisation constituent des secteurs faiblement pris en charge. Le centre de formation en savonnerie, couture et teinture mis en place par Performance Afrique à Ségré Gatta ne fonctionne plus. L'Alphabétisation commence à faire ses premiers pas dans la commune avec l'ouverture de 5 classes d'alphabétisation. Ces deux secteurs intéressent particulièrement les jeunes et les femmes et font l'objet d'une forte demande.

- **L'Enseignement arabo - coranique**

La commune compte un nombre important d'écoles arabo-coraniques ; on n'y dénombre en moyenne une trentaine d'écoles constituées d'abris provisoires sans eau, ni latrines.

- **Les acteurs de l'Education**

Les écoles comptent en leur sein des Associations de Parents d'Elèves (APE) et des Comités de gestion des Ecoles (CGE) qui s'activent dans l'amélioration du cadre scolaire. Leur dynamisme et leur niveau de fonctionnement sont intimement liés à la personnalité et aux capacités managériales des responsables. Ces organisations souffrent surtout de manque de moyens à cause des difficultés de recouvrement des cotisations annuelles et d'un désintérêt des membres par manque de motivation ou d'ignorance de la mission de celles-ci. La Commune a eu à faire quelques investissements dans le secteur de l'éducation à travers le Fonds de Dotation et l'Appui des partenaires comme World Vision et le PEPAM (Construction de salles de classe et de latrines).

La Vision Mondiale est le premier partenaire de la commune au niveau de l'Education, d'autres acteurs ont aussi eu à intervenir, il s'agit notamment de l'Association des ressortissants et du PEPAM BA. Le PNDL a aussi appuyé pour la construction de salles de classe et l'équipement du CEM.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
• Bonnes performances en matière de scolarisation notamment des filles. • L'Intervention de partenaires • L'existence d'une offre assez diversifiée de structures d'éducation • La présence d'un collège d'Enseignement	• La faiblesse de l'offre au niveau de certaines zones comme celle de Keur Ngatta. • Le faible niveau d'équipement des écoles (Absence de mur de clôture, d'électricité, de sanitaires, de salles informatiques, d'aires de jeu et de matériel didactique • La faiblesse des effectifs au niveau de l'Ecole française • La faible capacité du Cem pour accueillir la demande et faiblesse de l'offre en salles de classe • Les difficultés d'accès aux pièces d'état civil • La faiblesse des revenus des populations et la faiblesse de leur participation à la prise en charge de l'éducation • Les grèves récurrentes des enseignants et le fort taux d'absence • La non formalisation des écoles arabo-coraniques et l'absence de l'appui des pouvoirs locaux. • Le non accès à une documentation de qualité et aux nouvelles technologies de l'information.

2. Santé, hygiène et assainissement

La santé connaît une nette amélioration ces dernières années. Ces progrès résultent d'un appui en infrastructures de santé mais surtout de la conjonction d'efforts des intervenants dont particulièrement World Vision, la Collectivité locale et Intra-Health et le comité de santé qui a contribué à l'acquisition de l'ambulance.

Tableau 9 : Répartition des structures de santé

Zone	Désignation	Village	Services	Personnel soignant	Partenaires
Ségré Gatta	Poste de santé	Ségré Gatta	Soins de santé primaire, Vaccination, CPN, Accouchement.	ICP, Sage-femme, matrone, dépositaire, ASC, Relais comm.	W.V, PAM, Intra-Health.
Maka Ndrame	Case de santé	Ndimbéré	Soins primaires	Matrone, Relais	
Keur Ngatta	0	0			

Le poste de santé bénéficie d'un environnement sanitaire convenable (clôture, eau courante, électricité) et abrite différentes installations (un bloc sanitaire, une salle d'accouchement, salle de pansement etc.) Le personnel soignant est composé d'un infirmier, d'une sage-femme, d'une matrone, d'un dépositaire et d'un ASC.

En dehors du poste de santé, la commune ne dispose que d'une seule case de santé à Ndimbéré dans la zone de Maka Ndramé chargée d'administrer des soins primaires et dispose comme personnel d'une matrone et d'un relais.

Les populations de la zone de Keur Ngatta où il n'y a pas d'infrastructures de santé se rabattent au niveau des communes voisines comme Mabo et Ndiognick.

- **La Santé maternelle et infantile**

La situation de la santé maternelle et infantile est difficilement appréhendée au niveau local, les données n'ayant pu être obtenues au niveau du poste de santé.

Même si les taux de fréquentation des services de consultation prénatale (45%) et d'accouchement au niveau du Poste de santé sont acceptables, le taux d'accès à la planification familiale demeure encore faible.

- **Les acteurs de la santé**

Le Comité de Santé

Le Comité de santé mis en place en 2011 vise l'implication des populations dans la gestion du poste de santé et assure la prise en charge du personnel subalterne et communautaire, l'entretien et la réfection des équipements, la gestion du dépôt de pharmacie, la sensibilisation, le paiement de factures, etc.

Le fonctionnement du comité de santé est surtout handicapé par des contraintes d'ordre organisationnel. Les compte rendus ne sont pas réguliers ce qui crée un climat de suspicion et de découragement.

Le Comité est également marqué par :

- un faible niveau de formation des membres du bureau en management organisationnel
- l'analphabétisme de certains membres
- une insuffisance de ressources financières pour faire face à ses charges de fonctionner et d'investissement.

Sources de recettes	Fonds de dotation, vente de tickets, vente de médicaments, Appui des partenaires (WV, ARSEG)
Dépenses	Achat de médicament, Salaires du personnel communautaire, Entretien et maintenance locaux, Paiement facture Electricité.... Etc
Réalisations	Contribution à l'acquisition de l'ambulance du poste de santé

La Mutuelle de Santé

La Mutuelle de Santé créée en 2004 sous l'impulsion de World Vision a pour but de garantir aux membres des soins de santé à de meilleures conditions.

En dehors de l'appui de W.V l'essentiel des recettes provient des cotisations des membres,

La Mutuelle est membre de l'Union des mutuelles de Santé de la région de Kaffrine, les membres du bureau ont bénéficié de formation en gestion et IEC.

La mutuelle comme presque toutes les OCB rencontre d'énormes difficultés de fonctionnement liées à un manque de mobilisation de ses membres pour les réunions et les activités collectives.

World Vision

Elle constitue un acteur important dans le domaine de santé au niveau de la zone ; elle a eu à appuyer pour la construction du poste de santé, la formation des relais et la gestion du PRN. Elle est également à l'origine de la création de la Mutuelle de Santé.

Concernant l'assainissement, en dehors des agglomérations de Ségré Gatta et Ndimbé, la commune ne présente pas de grandes concentrations humaines, les établissements humains sont de petites tailles et les ordures sont souvent recyclées dans l'agriculture surtout au niveau des champs de case. Il n'existe aucun système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères.

Le taux d'accès à l'assainissement reste encore faible ; peu de concessions disposent de latrines respectant les normes.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
- Une offre en services de santé assez satisfaisante - Appui de partenaires (PAM, WV, ARSEG) - Accessibilité du Poste de santé	- Insuffisance de cases de santé et sous équipement - Contraintes d'ordre organisationnel des structures de gestion compte tenu du manque de démocratie interne, de la faible maîtrise des rôles et responsabilités de leurs membres et du déficit de communication - La faiblesse des revenus des populations pour la prise en charge de la santé - Le poids des croyances traditionnelles qui limite l'accès à la planification familiale

3. Le secteur de l'hydraulique

En termes de raccordement au réseau hydraulique, la situation est actuellement satisfaisante ; tous les 14 villages de la commune sont connectés au réseau d'AEP dont douze (12) villages raccordés au forage de Ségré Gatta et les deux (2) autres aux forages de Ségré Sècco et Ndiognick.

Le taux de desserte est très satisfaisant et le taux d'accès à l'eau potable avoisine les 100%. En effet la commune compte beaucoup de points d'eau dont une vingtaine de bornes fontaines publiques et plus 30 puits traditionnels dont la profondeur moyenne est de l'ordre de 45 m avec un niveau statique satisfaisant.

Tableau 10 : Situation des forages

Zone	Désignation	Villages	Caractéristiques	Année	Villages Rattachés
Ségré Gatta	Forage avec château d'eau	Ségré Gatta	Profondeur : 383m Débit : 40m ³ /h Château d'eau 25m de hauteur	1993 2009	12 villages connectés
Maka Ndrame	0				
Keur Ngata	0				

Source : Enquêtes CIFADEL 2015

Tableau 11 : Situation des autres points d'eau par zone

Zone	Puits traditionnels	Bornes fontaines	Potence	Abreuvoirs	Carrés raccordés
Ségré Gatta	13	10	00	02	147
Maka Ndrame	10	11	00	03	73
Keur Ngatta	08	10	00	01	17
Total	31	31	00	06	237

Source : Enquêtes CIFADEL 2015

NB : Le prix de vente du m³ d'eau par l'ASUFOR est de 300 F CFA

La disponibilité de l'eau potable a ainsi contribué à l'amélioration des conditions de travail domestiques des femmes qui disposent ainsi du temps pour la pratique d'autres activités. Elle a également contribué à la réduction des maladies hydriques, à l'amélioration des conditions d'hygiène individuelles et collectives.

Le fonctionnement du forage est assuré par l'Association des Usagers des Forages (ASUFOR)

L'ASUFOR collecte les recettes de paiement de l'eau et assure les dépenses de fonctionnement (factures SENELEC, réparation et entretiens divers) Les responsables ont reçu des formations en gestion et en maintenance dans le cadre du programme PEPAM BA.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
✓ Un très bon taux de couverture du réseau et de desserte des carrés. ✓ Un niveau de fonctionnement assez satisfaisant de l'ASUFOR qui mobilise d'importantes ressources. ✓ L'appui des partenaires	Faible niveau d'équipement des puits et un abandon progressif de ceux-ci par les populations Qualité de l'eau du forage impropre au maraichage, taux de magnésium assez élevé

4. La Jeunesse, les sports et la culture : des secteurs peu dynamiques.

Le chômage et le sous-emploi constituent les principaux problèmes des jeunes de la commune. Le faible dynamisme de l'économie locale, la forte prédominance des activités agricoles et la faible prise en compte des activités ludiques expliquent les tendances actuelles à l'exode rural qui commence à prendre des proportions inquiétantes.

Par ailleurs, les aspirations et attentes des jeunes ne sont pas prises en compte par les pouvoirs locaux, ainsi, ils se sentent marginalisés et faiblement représentés au niveau des instances de décisions.

Le niveau d'équipement et d'accès aux infrastructures de promotion d'activités des jeunes est assez faible. La commune ne compte aucun terrain de foot respectant les normes ; il n'y a pas de foyer de jeunes ni aucune infrastructure culturelle. Le volet culturel est le parent pauvre des activités des jeunes, pas de troupe théâtrale..

Le faible niveau d'organisation des jeunes constitue une contrainte majeure pour la jeunesse ; ainsi, aucune association active de jeunes n'a été notée ; les seules activités sportives concernent le championnat « nawétane » pendant les vacances scolaires qui tournent pratiquement autour du football.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
• Importance de la population jeune • Existence d'un potentiel culturel (diversité ethnique, source de richesse culturelle, tradition de théâtre de Ségré Gatta)	• Très fort taux de chômage des jeunes • Exode rural assez développé • Faible dynamisme voire inexistence d'organisations de jeunes viables. • Faiblesse et sous-équipement des infrastructures sportives. • Importance du taux d'analphabétisme et faible niveau de formation des jeunes. • Faible valorisation du potentiel culturel • Faible représentativité des jeunes dans les instances de décision • Absence de structure d'appui et d'accompagnement des jeunes

5. Le secteur de l'Energie

L'accès à l'énergie constitue une véritable problématique dans la zone et cela touche particulièrement les femmes dont les corvées domestiques sont encore pénibles

La zone ne dispose pas de beaucoup d'espaces boisés mis en défens; ce qui rend difficile l'approvisionnement en bois de chauffe pour les femmes.

Dans le domaine de l'électricité, la situation reste déficitaire, seul le village de Ségré chef-lieu de la commune est raccordé au réseau et quelques concessions disposent de l'énergie solaire (19 carrés environ).

Tableau 12 : Situation de l'accès à l'énergie

Zone	Carrés connectés à la SENELEC	Carrés disposant d'énergie solaire
Ségré Gatta	71	04
Maka NDRAMÉ	0	11
Keur Ngatta	0	04
TOTAL	71	19

Source : Enquêtes CIFADEL 2015

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
• Abondance du bois de chauffe dans la zone. • Possibilités de développer d'autres sources énergétiques à base de coques d'arachide et argile.	• Absence de connexion pour tous les villages de la Commune à part Ségré Gatta • Difficultés dans les procédures d'extension du réseau et même d'abonnement • Cout élevé des installations solaires

C. LES SECTEURS PRODUCTIFS

1. *L'Agriculture : Un secteur vital et créateur de richesse*

L'agriculture constitue la première activité en termes d'actifs occupés. Les principales spéculations agricoles sont : le mil ; l'arachide, le sorgho, le niébé.

La production agricole globale est très élevée. L'importance de la production agricole demeure liée à la pluviométrie et à la disponibilité d'intrants ; ainsi, l'agriculture est soumise à l'influence de plusieurs déterminants dont principalement la variabilité pluviométrique ; les années de bonne pluviométrie se traduisent par une augmentation de la production. Le système de production moderne et les semences de qualité sont faiblement utilisés

L'indisponibilité de semences est l'une des principales limites de la production ; la facilitation de l'accès aux semences se traduit automatiquement par une augmentation des superficies emblavées et donc de la production.

Les productions sont caractérisées par une hausse ces dernières années compte tenu de la conjonction deux facteurs : Bonne pluviométrie et appui de l'Etat.

La Commune dispose de cinq (5) magasins de stockage utilisés surtout pour le stockage de mil en vue de prévenir la soudure.

Dans la zone, l'agriculture est confrontée à un ensemble de contraintes structurelles qui handicapent fortement sa productivité et réduisent sa contribution à l'économie locale :

- Le faible niveau de maîtrise de l'eau
- Le faible niveau d'intensification (absence de fumure organique ou chimique)
- Le faible dynamisme des organisations de producteurs
- L'étroitesse du marché

La commune compte 05 magasins de stockage de produits agricoles (surtout le mil) dont une grande banque de céréales au village de Ségré Gatta avec l'appui de l'ONG WV.

L'Agriculture dans son ensemble est confrontée à des contraintes structurelles qui handicapent fortement sa productivité et réduisent sa contribution à l'économie locale :

- Le faible niveau de maîtrise de l'eau. La commune ne compte aucun point d'eau permanent et la qualité de l'eau du forage ne permet pas de faire des activités maraichères ; l'agriculture est ainsi fortement dépendante des eaux de pluie :
- Les superficies à cultiver commencent à se réduire du fait de la croissance démographique rapide, la dégradation des terres et une forte pression foncière surtout au niveau des zones de mis en défens. Il ya de gros propriétaires terriens et ceux-ci sont sollicités par d'autres producteurs dont leurs terres ne leur permettent plus de satisfaire leurs besoins de production.
- L'intensification agricole reste une pratique faible dans la zone, le système reste extensif avec l'exploitation de grandes surface et une faible utilisation des intrants minéraux et organiques.
- Le mode d'exploitation des matières organiques malgré un cheptel relativement important ne permet pas d'en tirer profit pour améliorer les rendements agricoles.

- Le faible dynamisme des organisations de producteurs pour s'organiser et mettre en place un cadre de concertation capable de définir des stratégies pour résoudre les problèmes auxquels les producteurs sont confrontés dans la zone.
- L'étroitesse du marché, la faiblesse des prix aux producteurs, l'absence de structures de commercialisation, les difficultés de conservation.... l'essentiel de la commercialisation des produits agricoles se fait à travers les marchés hebdomadaires de Mabo et de Birkelane.

Le secteur agricole dans la zone est marqué par l'intervention d'un certain nombre de partenaires en appui à la sécurité alimentaire.

World Vision appui la banque de céréales et le périmètre maraicher du village de Ségré.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
• L'amélioration de la pluviométrie durant ces dernières années. • L'intervention de partenaires dans le domaine de la sécurité alimentaire. • L'intervention de l'ANCAR dans le conseil agricole.	• Le faible niveau d'intensification des activités et leur faible productivité • Les faibles quantités d'intrants distribués, les retards dans leur mise à disposition aux producteurs et leur mode de cession au comptant) • Non accès à des semences de qualité et les difficultés de conservation de celles-ci par les producteurs • La faiblesse et vétusté du matériel agricole. • Le manque ou l'absence d'une eau de qualité suffisante pour la pratique du maraichage. • Le faible dynamisme des organisations de producteurs et de l'intervention des partenaires techniques compte tenu de leurs contraintes en ressources humaines et logistiques (CADL) • La faiblesse de l'offre en services financiers adaptés aux réalités agricoles • La faible coordination des interventions des partenaires et services techniques.

2. L'Élevage : Une activité qui fait face à la réduction des zones de pâturage et au vol récurrent de bétail.

L'élevage est essentiellement de type traditionnel ; il est extensif et contemplatif et n'est pas bien intégré à l'agriculture.

Actuellement, la zone jadis pourvue en zones de pâturage, commence à connaître des réductions drastiques des parcours du bétail et conséquemment à la baisse du fourrage naturel.

Par ailleurs, pendant certaines périodes de l'année, la zone est envahie par une forte colonie de transhumants en provenance du Ferlo, ce qui provoque une surcharge sur les pâturages par conséquent une soudure précoce pour le bétail.

La semi-stabulation (embouche) est une pratique qui a commencé dans la zone, cependant, elle est encore timide.

L'élevage des petits ruminants est domestique et il est généralement une activité exercée par les femmes.

L'élevage constitue en fait une forme de thésaurisation et le bétail constitue un capital risque et un signe de prestige surtout chez les Halpulars.

Le cheptel est assez important et il est constitué essentiellement de bovins et de petits ruminants

Tableau 13 : Effectif du cheptel dans la commune

Bovins	1 495
Petits Ruminants	1 530
Equidés	754

Le tapis herbacé reste relativement riche et d'assez bonne qualité, ce qui explique que la zone soit convoitée par les transhumants.

La culture fourragère n'est pas une pratique connue dans le milieu, ainsi que la fauche de l'herbe fourragère à la bonne période ; la pratique courante est le ratissage de l'herbe sèche en fin d'hivernage ce qui contribue à accentuer l'érosion éolienne par la mise à nu des parcelles de culture.

L'utilisation des aliments concentrés est assez faible compte tenu de son coût élevé par rapport à la rentabilité de l'activité d'embouche.

L'existence d'un service vétérinaire de proximité contribue largement à l'amélioration de la santé animale dans la zone (un agent d'élevage installé à Mabo distant de 12 km de Ségré Gatta).

Cependant, la prolifération de médicaments de contrebande à travers les marchés hebdomadaires constitue une menace réelle pour la santé animale, d'où la nécessité de mener une campagne de sensibilisation.

L'aviculture de type traditionnel avec les poulets locaux est une activité essentiellement réservée aux femmes.

- **La commercialisation**

La commercialisation des produits de l'élevage se fait à travers les marchés hebdomadaires les plus proches notamment ceux de Mabo et Birkelane.

L'essentiel de la commercialisation des animaux se fait pendant les grands événements traditionnels ou religieux (Gamou, Magal, Tabaski etc.). En dehors de ces événements, la commercialisation est assez faible et les abattages sont rares ; la commune ne dispose pas d'abattoir.

- **La transformation**

La transformation est presque inexistante pour le secteur de l'élevage, il n'existe pas d'unités de transformation de lait dans la zone ; les rares activités de transformation sont traditionnelles et portent sur la production de beurre et de crème de lait commercialisés par les femmes peulhs au niveau des marchés hebdomadaires et en ville. La faiblesse et l'irrégularité des productions animales limitent ainsi fortement les opportunités du secteur.

3. Le secteur du Commerce

Le caractère aléatoire et la faiblesse des revenus agricoles se traduisent par la mise en œuvre de stratégies de diversification des sources de revenus. Le commerce est ainsi l'une des activités les plus importantes en terme de revenus et d'actifs même si l'activité est encore assez peu dynamique et les flux commerciaux inter et intracommunautaire encore assez faibles.

L'activité est limitée par la combinaison de plusieurs facteurs :

- Le faible dynamisme de l'activité économique locale ; la faiblesse des revenus limitant la demande en biens de consommation et autres produits.
- La faiblesse du réseau routier, de son état de dégradation et de l'offre en services de transport qui renchérit les coûts.

Les femmes, compte tenu des contraintes d'accès aux moyens de production (terre, capital) sont plus orientées vers le commerce de détail et de produits alimentaires (poissons, condiments et légumes).

Le dispositif commercial est constitué des marchés hebdomadaires dont principalement ceux de Mabo et de Birkelane qui permettent la commercialisation des produits agricoles et d'élevage et l'achat de biens de consommation.

Dans la commune, on note un nombre important d'étals tenus par les femmes, à défaut de marché permanent, ces étals permettent aux ménagères de s'approvisionner en denrées diverses.

Zones	Boutiques	Magasins Céréaliers	Etals	Gargottes	Autres
Ségré Gatta	14	03	08	16	
Maka Ndrané	08	02	06	00	
Keur Ngatta	05	00	03	01	

La vente au détail s'effectue au niveau des boutiques ; en effet, chaque village dispose à la fois de boutiques et d'étals au niveau de la place publique pour la vente de produits de consommation courante.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
• Proximité de la ville de Birkelane • Proximité de grands marchés hebdomadaires • Piste de production reliant Ségré Gatta à Birkelane et très fréquentée malgré son état très dégradé. • Existence de véhicules de liaison reliant la zone à Kaolack (Horaires)	• Le faible dynamisme de l'activité économique locale du marché d'écoulement des productions. • Le faible pouvoir d'achat des populations limitant la demande en biens de consommation et de produits transformés. • La faiblesse du réseau routier et de l'offre en services de transport qui renchérit les couts. • La faible productivité des activités agricoles et de transformation.

4. Secteur de l'Environnement et la Gestion des ressources naturelles

Le secteur est apparemment bien portant ; il est marqué par la présence d'un parc arboré riche et varié et des mis en défends qui servent de zones de pâturage et de parcours du bétail. Cependant, cette apparence cache un processus de dégradation en cours avec une forte exploitation des ressources ligneuses pour des besoins économiques, d'habitat et d'énergie domestique.

La végétation reste dominée par des épineux plus adaptés aux conditions écologiques du milieu. Le parc commence à vieillir et à se dégrader et aucune action de réhabilitation ou d'enrichissement n'est entreprise par les populations.

L'exploitation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses constitue actuellement un moyen de combler les baisses des rendements agricoles par leur diversification. Ces ressources (soump, sidem, pain de singe, alom etc.) font ainsi l'objet d'une exploitation intensive et de commercialisation.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
• Existence d'un parc arboré riche • Intervention de WV • Existence d'un environnement institutionnel capable d'appuyer toute initiative allant dans le sens de la gestion participative de l'environnement	• Début de dégradation des terres • Exploitation abusive du parc arboré • Faiblesse des activités de valorisation des ressources forestières • Les actions de préservation sont faibles voire marginales • Faiblesse des capacités techniques et de gestion des producteurs • Absence de concertation intercommunale pour la gestion des aires communes

5. La Micro-finance : Elle bénéficie surtout aux femmes

Le secteur reste encore faiblement développé dans la zone du fait d'un manque de dynamisme des GPF principaux partenaires des mutuelles de crédit et cela malgré l'importance des besoins en appui financier.

Le CMS est le partenaire financier le plus présent, cependant les crédits octroyés sont encore faible du fait notamment de plusieurs facteurs :

- Taux élevé des intérêts financiers et échéances de remboursements peu favorables
- Difficultés de trouver une garantie ou de mobiliser la caution
- Le manque de formation et d'information sur le système
- Difficultés d'identification de créneaux porteurs

6. La Micro-Entreprise et l'Artisanat

L'activité économique locale est encore très peu dynamique. Ce manque de dynamisme se traduit par une faiblesse des opportunités de développement des activités économiques, de génération des revenus et de création d'emplois. La microentreprise est ainsi très peu développée, l'essentiel des activités étant de subsistance (entreprise de type familiale)

L'offre en services est marginale et est surtout concentrée dans les gros villages (Ségré Gatta et Ndimbére notamment) La commune compte cependant un secteur de la petite transformation qui se manifeste à travers l'acquisition et la mise en service de petites unités de décorticage et de presse pour la transformation des produits agricole surtout dans ce contexte où la commercialisation des produits agricoles arachidiers en particulier pose de sérieux problèmes en milieu paysan.

Zones	Couture broderie	Menuiserie bois	Menuiserie métallique	salon de coiffure	Sculpture bois
Ségré Gatta	09	02	02	01	02
Maka Ndrané	01	00	00	07	00
Keur Ngatta	01	00	00	00	00
TOTAL	11	02	02	08	02

Par ailleurs, la commune regorge d'ouvriers de plusieurs corps de métier ; on y dénombre 06 électriciens, 23 tailleurs, 37 maçons, 16 peintres ,13 mouleurs, 02 puisatiers.

Le secteur artisanal très peu développé se limite essentiellement aux activités traditionnelles comme la menuiserie, la couture et la coiffure. Certains secteurs sont encore absents dans la commune : bijouterie, mécanique, cordonnerie etc.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
• Existence de ressources humaines de qualité • Existence de centres de formation et de renforcement de capacités dans la région.	• Faible niveau d'organisation des artisans • Faible niveau de formalisation des micro-entrepreneurs qui ne disposent pas de reconnaissance juridique leur permettant d'accéder aux sources de financement et de compétir aux appels d'offre. • Le faible niveau d'équipement et absence de sites aménagés • Difficultés d'accès au crédit et au financement compte tenu de la faiblesse de l'offre et de la demande.

7. L'accès à l'information et les NTIC

La Commune est assez couverte par les réseaux téléphoniques ; ainsi, tous les opérateurs du mobile couvrent la zone. L'accès à l'internet est encore limité, il n'y a pas de Cybercafé dans la zone. Le signal des télévisions publiques est assez bien perçu dans toute la zone.

8. Le secteur du Transport

Plusieurs éléments structurent le secteur du transport dans la commune :

- La faiblesse du réseau routier ; Une seule piste traverse la commune et relie Birkelane à Ségré Gatta ; elle est actuellement dans un état de dégradation très avancé.

Le trafic inter et intracommunautaire est assez faible et est assuré par :

- Des taxis clandos à partir de Birkelane (trafic irrégulier et prix chers)
- Des Motos Jakarta
- Des cars de transport appelés « **Horaire** » assurant la liaison entre la Zone et Dakar et/ou Kaolack. Ces transporteurs proviennent surtout pour l'essentiel des localités de Keur Pathé, Sénala et Mabo.

D'une manière générale, le secteur du transport est assez peu dynamique ; le nombre de véhicule est insuffisant et sont dans un état vétuste.

Cette situation interpelle les opérateurs économiques de la zone pour étudier les possibilités d'investir dans ce créneau.

La réfection de la piste Birkelane - Ségré Gatta devrait entrainer des mutations importantes dans l'économie locale et le trafic de personnes et de marchandises et faciliter l'évacuation des récoltes et de la production locale ; elle devrait aussi contribuer à l'accroissement de l'attractivité de la commune.

D. CONCLUSION GENERALE DU DIAGNOSTIC

La commune de Ségré Gatta est située dans le bassin arachidier avec un écosystème fragile qui subit de façon drastique les péjorations climatiques qui ont largement contribué à la baisse des rendements agricoles dans la zone et conséquemment à la paupérisation des populations.

La dynamique agricole et pastorale commence à subir les effets de la forte dégradation des terres sous l'effet combiné des facteurs naturels et anthropiques. Ces facteurs ont également contribué à un début de perturbation du réseau hydrographique de surface et la réduction significative du parc arboré à l'absence d'actions de réhabilitation.

Malgré les efforts des partenaires et du conseil, les secteurs de la santé et de l'Education ont encore besoin d'un effort soutenu pour être dotés d'infrastructures adéquates afin de répondre aux attentes des populations.

Par ailleurs la jeunesse qui représente plus de 50% de la population est abandonnée à elle-même ; Il n'y a pas d'infrastructures sportives, socio-éducatives et culturelles encore moins de centre de formation et d'apprentissage pour une insertion professionnelle.

Les jeunes et les femmes malgré leur poids démographique sont les grands perdants du jeu social, ils n'ont pas accès à la terre et souvent ne sont pas présents aux instances de décisions et leurs points de vue ne sont pas pris en compte (contraintes sociologiques fortes en milieu rural).

Le conseil municipal, acteur central du processus est surtout confronté à la faiblesse des ressources humaines et du potentiel fiscal local même si l'intervention de partenaires et de l'Etat lui ont permis de renforcer ses capacités d'investissements.

Le faible niveau de fonctionnement des organes, la faiblesse des capacités d'un nombre important des élus, les déficits observés en matière de communication et de gouvernance, la faible participation des populations à la gestion des affaires locales limitent ainsi ses capacités à prendre en charge de manière efficace et durable le processus de développement local et à satisfaire les besoins des populations en services de base et en création d'emplois.

La dynamique organisationnelle en phase de maturité reste fortement dominée par les organisations de femmes qui s'investissent dans une pluralité d'activités et bénéficient d'une certaine crédibilité leur permettant de pouvoir mobiliser des ressources pour le développement de leurs activités. Les organisations de base souffrent encore de leurs faibles capacités organisationnelles, techniques et de gestion mais également des difficultés liées à l'accès aux facteurs de production. Les acteurs du développement local bénéficient de l'intervention de partenaires qui s'investissent dans des domaines variés.

Situé sur l'axe reliant le chef-lieu de l'Arrondissement de Mabo à la Commune de Birkelane, chef-lieu du département, la commune de Ségré Gatta est entourée de centres d'échanges notamment de grands marchés hebdomadaires et dispose de ressources naturelles dont la valorisation reste à parfaire.

Malgré ces atouts auxquels il faut ajouter la disponibilité de ses ressortissants, la Commune n'arrive toujours pas à valoriser ces opportunités ; l'économie locale reste encore peu dynamique compte tenu de la faiblesse des revenus tirés du secteur agricole et rural.

Les activités commerciales, artisanales et de microentreprises sont peu dynamiques et se limitent à la valorisation des produits locaux.

La commune de Ségré Gatta reste ainsi marquée par un ensemble de contraintes et d'enjeux qui vont fortement influencer sur la capacité de l'économie locale et des acteurs à prendre en charge les besoins en création d'emplois, en génération de revenus et en services de base pour l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Les contraintes majeures de la commune sont :

- Un début de dégradation des ressources naturelles, de l'épuisement des terres
- Un début de réduction des terres et d'espaces mobilisables pour les activités agricoles et pastorales.
- Absence du réseau électrique dans beaucoup de villages
- Le faible dynamisme du secteur du transport du réseau routier aménagé
- Le faible dynamisme des organisations de base et le manque de durabilité des initiatives locales.
- Le déficit structurel des infrastructures scolaires et sanitaires
- Insuffisance des capacités de la collectivité à prendre en charge les besoins en investissements et assurer les compétences transférées

VI. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET AXES DE DEVELOPPEMENT

A. La Vision de Développement

La commune de Ségré Gatta a défini de manière concertée sa vision de développement pour l'horizon 2020 en ces termes. « *Faire de Ségré Gatta une commune où les attentes des populations trouvent une réponse positive à travers une offre de services sociaux de base satisfaisante et un environnement économique favorable aux préoccupations des acteurs économiques afin d'éradiquer la pauvreté et assurer l'épanouissement des populations, particulièrement des jeunes* »

Cette vision s'appuie sur une maîtrise de son environnement et des principaux enjeux, opportunités et menaces auxquels elle devra faire face et sur une connaissance des potentialités et contraintes de développement. La vision s'insère dans un objectif d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de prise en compte des orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE) et du Plan Régional de Développement Intégré (PRDI). Elle s'appuie sur un ensemble de principes dont la solidarité et l'équité entre les différents espaces et groupes d'acteurs, la responsabilité et la bonne gouvernance dans la gestion des affaires locales.

La commune devra mettre l'accent sur un accès large aux services sociaux de base. Il s'agira ainsi de promouvoir l'éducation et la formation. L'accès à une offre de santé de qualité et à l'eau potable pour tous, sera un des axes majeurs de cette stratégie de développement.

Dans le cadre de cette vision il s'agira de promouvoir un modèle de société fondé sur des valeurs de solidarité, de cohésion sociale et d'équité et sur la promotion de la bonne gouvernance, la citoyenneté et une gestion concertée des affaires locales. Les questions de genre seront prises en compte pour permettre une participation réelle des femmes et des groupes marginalisés au processus de développement local. Il s'agira de contribuer à un plein épanouissement de la jeunesse par la promotion d'activités sportives et ludiques saines.

B. Axes stratégiques de développement

Le Plan Développement Communal (PDC) s'insère dans une stratégie globale de **renforcement du potentiel économique local** et de **lutte contre la pauvreté** et se fixe pour objectif d'**améliorer durablement les conditions de vie des populations**.

Ainsi sur la base du diagnostic fait, l'objectif reste la lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations et qui peut être décliné en quatre axes prioritaires :

- Le renforcement de l'accès aux services sociaux de base
- La promotion d'une stratégie locale de développement économique
- La gestion durable et intégrée des ressources naturelles
- La promotion de la bonne gouvernance et de la participation citoyenne

C. Les Objectifs de Développement

Pour chacun des axes stratégiques identifiés, des objectifs de développement sont proposés pour lever les contraintes et promouvoir un développement local durable :

Axes stratégiques	Objectifs de développement
Renforcement de l'accès aux services sociaux de base	L'amélioration de l'accès aux services socio-sanitaires et à une prise en charge de qualité
	L'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité et le renforcement de la lutte contre l'analphabétisme
	Le développement des activités sportives et de jeunesse.
	La promotion de la formation professionnelle des jeunes et leur insertion dans les secteurs économique
Promotion d'une stratégie locale de développement économique	L'accroissement de la productivité des activités agricoles pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.
	L'accroissement de la productivité des activités d'élevage pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.
	L'amélioration de l'accès à l'énergie et le développement des énergies renouvelables
	La valorisation du potentiel culturel local
	Le développement du commerce, l'artisanat et la microentreprise rurale de transformation et de distribution des produits locaux ;
	L'amélioration du système de transport et le renforcement des relations intra et intercommunautaire
Gestion durable et intégrée des ressources naturelles	La promotion d'une gestion durable et meilleure valorisation des ressources naturelles locales
Promotion de la bonne gouvernance et de la participation citoyenne	L'allègement des travaux des femmes et renforcement des capacités des organisations féminines
	La promotion de l'équité et de l'égalité dans la gestion des affaires locales
	Le renforcement des capacités d'intervention de la Commune

D. Les Actions de Développement**1. AGRICULTURE****Objectif stratégique: L'accroissement de la productivité des activités agricoles pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.**

ACTIONS	LIEU	PARTENAIRES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Construire 03 magasins de stockage d'intrants d'une capacité de 100T chacun	01 Magasin dans chaque zone (Sègrè Gatta ,Maka Ndramé,Keur Ngatta)	Commune, Etat,W.V		18 000 000		18 000 000		18 000 000	54 000 000
Equiper les puits en pompe solaire pour faire du maraichage	Keur Aly Khady,KoKy Saloum,Keur Sett,Keur Aly Maram,Keur Massyla	Commune, Etat,W.V Commune,E tat,W.V		6 000 000		6 000 000	6 000 000	3 000 000	21 000 000
Equiper la commune de tracteurs	Commune			18 000 000		18 000 000	18 000 000		54 000 000
Renforcer les capacités des producteurs	Commune	W.V. Etat, PASA	1 000 000		1 500 000		1 500 000	1 000 000	5 000 000
TOTAL AGRICULTURE			1 000 000	42 000 000	1 500 000	42 000 000	25 500 000	22 000 000	134 000 000
2. ELEVAGE									
Objectif stratégique: Accroissement de la productivité des activités d'élevage pour l'amélioration de la sécurité									
Introduire de nouvelles races bovines et ovines	Commune					2 000 000			2 000 000
Construire une unité de transformation du lait	Ségré Gatta				15 000 000				15 000 000
Construire des abattoirs	Ségré Gatta			15 000 000					15 000 000
Mettre en place une pharmacie vétérinaire	Ségré Gatta			5 000 000					5 000 000
Mener des campagnes d'IEC pour la vaccination du bétail	Commune		200 000	200 000	200 000	200 000	200 000		1 000 000
Appuyer le marquage du bétail	Commune		500 000	500 000	500 000	500 000			2 000 000
TOTAL			700 000	20 700 000	15 700 000	2 700 000	200 000	0	40 000 000

3. ENERGIE

Objectif stratégique: L'amélioration de l'accès à l'énergie et le développement des énergies renouvelables

Mettre en place des sites de production d'énergie solaire	12 villages				35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	140 000 000
	Keur Mala					23 000 000			23 000 000
TOTAL ENERGIE					35 000 000	58 000 000	35 000 000	35 000 000	163 000 000

4. SANTE

Objectif stratégique: L'amélioration de l'accès aux services socio-sanitaires et à une prise en charge de qualité

Construire un poste de Santé	Ndimbéré					35 000 000	35 000 000		70 000 000
Renforcer les capacités de la Mutuelle			1 000 000	1 500 000					2 500 000
Doter le poste de santé d'une ambulance tout terrain				20 000 000					20 000 000
Construire 03 latrines publiques	Sègré			2 000 000	4 000 000				6 000 000
TOTAL SANTE			1 000 000	23 500 000	4 000 000	35 000 000	35 000 000		98 500 000

5. EDUCATION

Objectif stratégique : L'Amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité et le renforcement de la lutte contre l'analphabétisme

Construire 30 salles de classe d'ici 2020		Commune, Etat, PNDL, W.V	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	240 000 000
Construire 5 murs de clôture			30 000 000	30 000 000					60 000 000
Construire 10 blocs sanitaires			5 500 000	5 500 000					11 000 000
Etendre le réseau hydraulique aux écoles			1 000 000	1 000 000					2 000 000
Construire et équiper 10 salles pour les écoles franco-arabes				16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	80 000 000
TOTAL EDUCATION			76 500 000	92 500 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	393 000 000

6. JEUNESSE ET SPORT

Objectif stratégique: Le développement des activités sportives et de jeunesse.

	Sègré Gatta	Commune, PRODDEL, Etat,W.V		17000000					17000000
Construire un foyer de jeunes	Sègré Gatta					25000000			25000000
TOTAL JEUNESSE ET SPORT				17 000 000	0	25 000 000	0	0	42 000 000

7. PROMOTION DE LA FEMME

Objectif stratégique : Allègement des travaux des femmes et Le renforcement des capacités techniques, managériales et financières des organisations féminines

Equiper les villages de moulins à mil	Ndimbèrè,Sègré, Keur Ngata			12 000 000		12 000 000			24 000 000
Construire/acquérir des foyers améliorés	Commune		1000000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		5 000 000
Equiper les femmes de batteuses	Commune				9 000 000	9 000 000		9 000 000	27 000 000
Renforcer les capacités techniques et managériales des femmes	Commune		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000
TOTAL PROMOTION DE LA FEMME			1 500 000	13 500 000	10 500 000	22 500 000	1 500 000	9 500 000	59 000 000

8. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Objectif stratégique : La promotion d'une gestion durable et une meilleure valorisation des ressources naturelles

Créer et entretenir des zones de mis en défens	Commune			1 500 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	6 000 000
Lutter contre les feux de brousse	Commune		1 500 000	500 000	500 000	500 000			3 000 000
TOTAL ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES			1 500 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	9 000 000

9. FORMATION PROFESSIONNELLE

Objectif stratégique : Formation et insertion des jeunes dans les secteurs économiques

Prendre en charge la formation professionnelle des jeunes à Birkelane	Birkelane	Commune	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE			600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 600 000

10. COMMERCE, ARTISANAT, MICRO ENTREPRISE, MICRO-FINANCE

Objectif stratégique : Le développement du commerce et de la micro entreprise rurale de transformation et de distribution des produits locaux

Construire des cantines/souks	Ségré				5 500 000	5 500 000			11 000 000
Aménager un espace pour un louma	Ségré			10 000 000	5 000 000				15 000 000
Mettre en place une Mutuelle d'épargne et de crédit	Ségré			2 000 000	1 000 000	2 000 000			5 000 000
TOTAL COMMERCE ET ARTISANAT			-	12 000 000	11 500 000	7 500 000	-		31 000 000

11. TRANSPORT

Objectif stratégique : Amélioration du système de transport et le renforcement des relations intra et intercommunautaire

Construire des pistes de production	Ségré-Ndimbé Ségré- Keur Sett (10km)			150 000 000			150 000 000		300 000 000
TOTAL TRANSPORT				150 000 000	-	-	150 000 000	-	300 000 000

2. CULTURE

Objectif stratégique : La valorisation du potentiel culturel local

Mettre en place une troupe théâtrale locale				1 500 000	500 000				2 000 000
Organiser des journées culturelles				1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Appuyer les artistes locaux			500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000
TOTAL CULTURE			500 000	3 000 000	2 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	10 000 000

13. COLLECTIVITES LOCALES

Objectif stratégique : Le renforcement des capacités d'intervention du Conseil municipal									
Elaborer et mettre en œuvre un plan pour la mobilisation de ressources	Commune		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000
Informatiser l'état civil	Commune			2 000 000					2 000 000
Informier et sensibiliser les populations pour le paiement des taxes et autres impôts	Commune		250 000	250 000	250 000	250 000			1 000 000
TOTAL COLLECTIVITES LOCALES			750 000	2 750 000	750 000	750 000	500 000	500 000	6 000 000
14. GENRE ET EQUITE									
Objectif stratégique : La promotion de l'équité et de l'égalité dans la gestion des affaires locales									
Appuyer la mise en place d'une Association locale des Handicapés	Commune		500 000	500 000					1 000 000
Appuyer les projets pour handicapés	Commune				1 500 000			1 500 000	3 000 000
Mettre en place un observatoire local pour le genre				500 000		500 000		500 000	1 500 000
TOTAL GENRE ET EQUITE			500 000	1 000 000	1 500 000	500 000		2 000 000	5 500 000

E. COUT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Le Coût total du Plan de Développement Communal de Ségré Gatta pour les six (06) années (2015 -2020) est de **1 294 600 000** F CFA réparti selon le tableau suivant.

- Coût du Plan de Développement Communal**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
84 550 000	380 550 000	141 050 000	253 550 000	306 800 000	128 100 000	1 294 600 000

- Répartition des couts par année et par secteur**

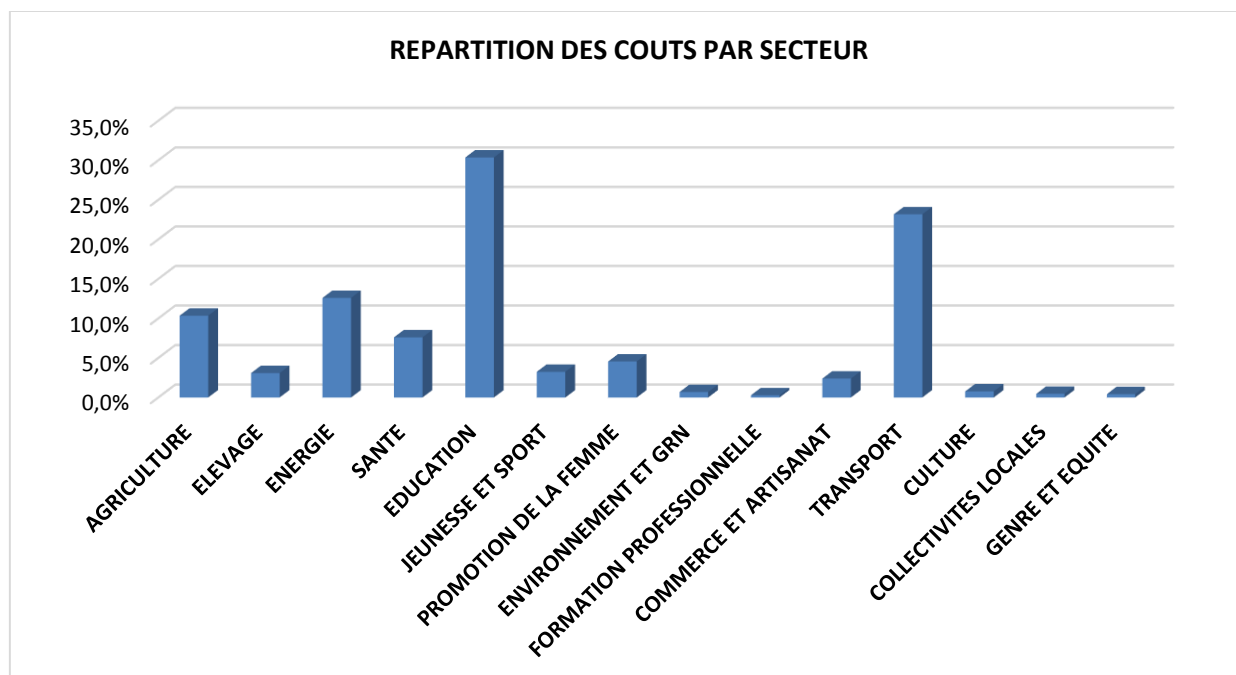
SECTEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Agriculture	1 000 000	42 000 000	1 500 000	42 000 000	25 500 000	22 000 000	134 000 000
Elevage	700 000	20 700 000	15 700 000	2 700 000	200 000		40 000 000
Energie			35 000 000	58 000 000	35 000 000	35 000 000	163 000 000
Sante	1 000 000	23 500 000	4 000 000	35 000 000	35 000 000		98 500 000
Education	76 500 000	92 500 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	393 000 000
Jeunesse et Sport		17 000 000		25 000 000			42 000 000
Promotion de la Femme	1 500 000	13 500 000	10 500 000	22 500 000	1 500 000	9 500 000	59 000 000
Environnement et GRN	1 500 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	9 000 000
Formation Professionnelle	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 600 000
Commerce et Artisanat	-	12 000 000	11 500 000	7 500 000	-		31 000 000
Transport		150 000 000		-	150 000 000	-	300 000 000
Culture	500 000	3 000 000	2 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	10 000 000
Collectivités Locales	750 000	2 750 000	750 000	750 000	500 000	500 000	6 000 000
Genre et Equité	500 000	1 000 000	1 500 000	500 000	0	2 000 000	5 500 000
TOTAL	84 550 000	380 550 000	141 050 000	253 550 000	306 800 000	128 100 000	1 294 600 000

Le PDC est fortement dominé par les investissements dans le secteur de l'Education avec 30% du cout global. Ensuite viennent les secteurs du transport et de l'Energie avec respectivement 23, 2% et 12,6% du cout du PDC. Les montants les plus faibles sont ceux attribués aux secteurs du Commerce, de la Culture, du genre et de l'équité, de l'appui aux OCB et de la bonne Gouvernance.

- Répartition des couts par secteur

SECTEURS	%
AGRICULTURE	10,4%
ELEVAGE	3,1%
ENERGIE	12,6%
SANTE	7,6%
EDUCATION	30,4%
JEUNESSE ET SPORT	3,2%
PROMOTION DE LA FEMME	4,6%
ENVIRONNEMENT ET GRN	0,7%
FORMATION PROFESSIONNELLE	0,3%
COMMERCE ET ARTISANAT	2,4%
TRANSPORT	23,2%
CULTURE	0,8%
COLLECTIVITES LOCALES	0,5%
GENRE ET EQUITE	0,4%
TOTAL	100,0%

- graphique de répartition des couts par secteur



PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (2015 – 2017)

ACTIONS	LIEU	2015	2016	2017	TOTAL PTI
Objectif stratégique: L'accroissement de la productivité des activités agricoles pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.					
Construire 03 magasins de stockage d'intrants d'une capacité de 100T chacun	01 Magasin dans chaque zone (Ségré Gatta, Maka Ndramé, Keur Ngatta)		18 000 000		18 000 000
Equiper les puits en pompe solaire pour faire du maraichage	Keur Aly Khady, KoKy Saloum, Keur Sett, Keur Aly Maram, Keur Massyla		6 000 000		6 000 000
Equiper la commune de tracteurs	Commune		18 000 000		18 000 000
Renforcer les capacités des producteurs	Commune	1 000 000		1 500 000	2 500 000
		1 000 000	42 000 000	1 500 000	44 500 000
Objectif stratégique: Accroissement de la productivité des activités d'élevage pour l'amélioration de la sécurité					
Construire une unité de transformation du lait	Ségré Gatta			15 000 000	15 000 000
Construire des abattoirs	Ségré Gatta		15 000 000		15 000 000
Mettre en place une pharmacie vétérinaire	Ségré Gatta		5 000 000		5 000 000
Mener des campagnes d'IEC pour la vaccination du bétail	Commune	200 000	200 000	200 000	600 000
Appuyer le marquage du bétail	Commune	500 000	500 000	500 000	1 500 000
TOTAL		700 000	20 700 000	15 700 000	37 100 000
Objectif stratégique: L'amélioration de l'accès à l'énergie et le développement des énergies renouvelable					
Mettre en place des sites de production d'énergie solaire	12 villages			35 000 000	35 000 000
TOTAL ENERGIE				35 000 000	35 000 000

Objectif stratégique: L'amélioration de l'accès aux services socio-sanitaires et à une prise en charge de qualité

Renforcer les capacités de la Mutuelle		1 000 000	1 500 000		2 500 000
Doter le poste de santé d'une ambulance tout terrain			20 000 000		20 000 000
Construire 03 latrines publiques	Sègré		2 000 000	4 000 000	6 000 000
TOTAL SANTE		1 000 000	23 500 000	4 000 000	28 500 000

Objectif stratégique : L'Amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité et le renforcement de la lutte contre l'analphabétisme

Construire 30 salles de classe d'ici 2020		40 000 000	40 000 000	40 000 000	120 000 000
Construire 5 murs de clôture		30 000 000	30 000 000		60 000 000
Construire 10 blocs sanitaires		5 500 000	5 500 000		11 000 000
Etendre le réseau hydraulique aux écoles		1 000 000	1 000 000		2 000 000
Construire et équiper 10 salles pour les écoles franco-arabes			16 000 000	16 000 000	32 000 000
TOTAL EDUCATION		76 500 000	92 500 000	56 000 000	225 000 000

Objectif stratégique: Le développement des activités sportives et de jeunesse.

Aménager un terrain de foot Ball	Sègré Gatta		17000000		17000000
TOTAL JEUNESSE ET SPORT			17 000 000		17 000 000

Objectif stratégique : Allègement des travaux des femmes et Le renforcement des capacités des organisations féminines

Equiper les villages de moulins à mil	Ndimbèrè, Sègré,				
	Keur Ngata		12 000 000		12 000 000
Construire/acquérir des foyers améliorés	Commune	1000000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Acquérir des batteuses pour les femmes	Commune			9 000 000	9 000 000
Renforcer les capacités techniques et managériales des femmes	Commune	500 000	500 000	500 000	1 500 000
TOTAL PROMOTION DE LA FEMME		1 500 000	13 500 000	10 500 000	25 500 000

Objectif stratégique : La promotion d'une gestion durable et une meilleure valorisation des ressources naturelles					
Créer et entretenir des zones de mis en défens	Commune		1 500 000	1 500 000	3 000 000
Lutter contre les feux de brousse	Commune	1 500 000	500 000	500 000	2 500 000
TOTAL ENVIRONNEMENT ET GRN		1 500 000	2 000 000	2 000 000	5 500 000
Objectif stratégique : Formation et insertion des jeunes dans les secteurs économiques					
Prendre en charge la formation professionnelle des jeunes à Birkelane	Birkelane	600 000	600 000	600 000	1 800 000
TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE		600 000	600 000	600 000	1 800 000
Objectif stratégique : Le développement du commerce et de la micro-entreprise rurale de transformation et de distribution des produits locaux.					
Construire des cantines/souks	Ségré			5 500 000	5 500 000
Aménager un espace pour un louma	Ségré		10 000 000	5 000 000	15 000 000
Mettre en place une Mutuelle d'épargne et de crédit	Ségré		2 000 000	1 000 000	3 000 000
TOTAL COMMERCE ET ARTISANAT			12 000 000	11 500 000	23 500 000
Construire des pistes de production	Ségré- Ndimbé Ségré- Keur Sett (10km)		150 000 000		150 000 000
TOTAL TRANSPORT			150 000 000		150 000 000
Objectif stratégique : La valorisation du potentiel culturel local					
Mettre en place une troupe théâtrale locale			1 500 000	500 000	2 000 000
Organiser des journées culturelles			1 000 000	1 000 000	2 000 000
Appuyer les artistes locaux		500 000	500 000	500 000	1 500 000
TOTAL CULTURE		500 000	3 000 000	2 000 000	5 500 000
Objectif stratégique : Le renforcement des capacités d'intervention du Conseil municipal					
Elaborer et mettre en œuvre un plan pour la mobilisation de ressources	Commune	500 000	500 000	500 000	1 500 000
Informatiser l'état civil	Commune		2 000 000		2 000 000
Informier et sensibiliser les populations pour le paiement des taxes et autres impôts	Commune	250 000	250 000	250 000	750 000
TOTAL COLLECTIVITES LOCALE		750 000	2 750 000	750 000	4 250 000

Objectif stratégique : La promotion de l'équité et de l'égalité dans la gestion des affaires locales					
Appuyer la mise en place d'une Association locale des Handicapés	Commune	500 000	500 000		1 000 000
Appuyer les projets pour handicapés	Commune			1 500 000	1 500 000
Mettre en place un observatoire local pour le genre			500 000		500 000
TOTAL GENRE ET EQUITE		500 000	1 000 000	1 500 000	3 000 000
TOTAL PIT		84 550 000	380 550 000	141 050 000	606 150 000

Le plan Triennal d'investissement (PTI) s'élève à 606 150 000 F CFA. Il sera exécuté de façon glissante avec des réajustements annuels en fonction de l'état d'exécution annuelle des actions planifiées.

Le Plan Annuel d'Investissement (PAI) s'élève à 84 550 000 F CFA et doit s'exécuter cette année 2015.

VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

A. ASPECTS INSTITUTIONNELS

La mise en œuvre du plan est bâtie sur une légitimité à plusieurs niveaux : la légitimité politique, la légitimité institutionnelle et administrative et la légitimité sociale.

La légitimité politique est définie par l'organe politique doté de pouvoirs que lui confère la loi. L'approbation de ce plan vise ainsi à en faire un cadre de référence pour coordonner l'ensemble des interventions au niveau local. Le conseil municipal est le maître d'ouvrage du PDC, les bénéficiaires sont les populations et l'encadrement sera assuré par les services techniques déconcentrés compétents.

Le plan s'insère dans les instruments de planification et prend, de ce fait, en compte les orientations définies aux niveaux national et régional. Ce principe trouve sa traduction dans l'approbation du plan par l'autorité administrative en l'occurrence le Sous-préfet aidé par l'équipe technique du Centre d'Appui au Développement Local (CADL).

La légitimité sociale est conférée par une bonne participation des populations au processus d'élaboration du plan à travers la Commission de Planification Elargie en plus des représentants de différentes zones. Le plan a été ainsi validé au préalable par ces instances avant son adoption dans le but de permettre une appropriation de cet outil de développement.

Les instruments juridiques de mise en œuvre du plan sont de deux ordres :

- ❖ D'une part, les conventions qui lient le partenaire financier et le conseil municipal. Les conventions devront définir les engagements et responsabilités des différents partenaires.
- ❖ D'autre part, les contrats qui constituent les instruments juridiques d'exécution qui lient le conseil municipal et les prestataires.

Les instruments techniques de mise en œuvre du plan sont :

- ❖ Le Plan triennal d'Investissement qui définit les actions à mener dans un horizon de trois (3) ans correspondant à la moitié de la durée du PDC à travers la mobilisation des ressources locales et une coordination des interventions.
- ❖ Le Plan Annuel d'Investissement qui définit l'ensemble des actions devant être mis en œuvre chaque année sur la base des ressources mobilisables (Conseil municipal, OCB, Populations) et des projets définis dans le plan.

F. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan Développement Communal incombe, de prime abord, au Conseil municipal qui, pour ce faire, dispose de plusieurs opportunités non exclusives :

- ✓ le recours, en priorité, aux ressources financières propres de la Commune, constituées par ses recettes ordinaires (recettes fiscales telles que la taxe rurale, recettes non fiscales et fonds de dotation) d'une part, et des recettes d'investissements (fonds de concours de l'Etat, excédent de fonctionnement capitalisé) d'autre part ;
- ✓ la contribution des populations bénéficiaires des actions à réaliser (villages, organisations de base). Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d'un investissement humain ou la mise à disposition d'une infrastructure de base ;
- ✓ l'apport des partenaires au développement (Projets, ONGs, bailleurs de fonds) auprès desquels le Conseil peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le plan, qui apparaît ainsi comme un outil de négociation pour les autorités locales.

G. SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

Le plan constitue un instrument de programmation et d'orientation établi sur la base d'objectifs définis par les acteurs et prenant en compte le contexte institutionnel, politique, économique et social. Il devrait pouvoir ainsi s'adapter à ce contexte et pouvoir faire l'objet d'ajustements. Ce souci d'adaptabilité et de flexibilité conditionne la mise en œuvre d'un dispositif de suivi évaluation.

Le diagnostic a permis ainsi de disposer d'un ensemble d'indicateurs socio-économiques et physiques sur le niveau de développement de la commune et sur la satisfaction des besoins prioritaires des populations avant le démarrage de l'intervention. Le système de suivi évaluation permet ainsi de mesurer le niveau de satisfaction de cette demande et de réalisation des actions programmées.

Le Conseil municipal et les partenaires prenant part à la mise en œuvre du PDC auront besoin d'informations quantitatives et qualitatives sur le degré de réalisation des actions retenues. C'est pourquoi, il sera mis en place un système de suivi informatisé, basé sur la définition d'indicateurs clairs et précis. La collecte des données de base sur l'évolution des indicateurs sera assurée par les membres de la Commission Locale de Planification, en rapport avec l'ARD et les partenaires qui se chargeront d'en assurer le traitement et l'interprétation.

A la fin de chaque année, le PAI fera l'objet d'une évaluation dont les résultats seront utilisés pour la planification des activités de l'année suivante. Le bilan d'exécution du PDC sera effectué en deux étapes : le bilan à mi-parcours (à la fin de la troisième année) et le bilan final (au bout de 6 ans). Le bilan à mi-parcours devra permettre, au besoin, de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options en fonction de leur niveau de

réalisation et surtout de la mobilisation des ressources attendues. Il permettra également d'apporter les correctifs requis pour optimiser les chances de réalisation.

En revanche, le bilan final permettra au Conseil municipal de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.